

Manuel de soutien au processus d'élaboration de politiques



Avril 2018

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est une société d'État vouée à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus qui soient de partout au monde.

SPO offre des conseils et un soutien scientifiques et techniques spécialisés au gouvernement, aux bureaux locaux de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé en matière de :

- maladies infectieuses et transmissibles;
- prévention et contrôle des infections;
- santé environnementale et santé au travail;
- préparation aux situations d'urgence;
- promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes
- services de laboratoire de santé publique

Le travail de Santé publique Ontario comprend également des services de surveillance, d'épidémiologie, de recherche, de perfectionnement professionnel et d'échange des connaissances. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter www.santepubliqueontario.ca.

Modèle proposé pour citer le document

L'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Bergeron K. Manuel de soutien au processus d'élaboration de politiques. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2018.

ISBN : 978-1-4868-1503-6

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018

Santé publique Ontario reçoit l'appui financier du gouvernement de l'Ontario.

Auteure

Kim Bergeron, Ph. D.

Consultante en promotion de la santé, Renforcement des capacités en promotion de la santé
Promotion de la santé, prévention des maladies chroniques et des traumatismes
Santé publique Ontario

Remerciements

Conseillers en politiques

Bernadette McCall, IA, M. A.

Infirmière en santé publique, Équipe des Collectivités en santé et de la prévention des traumatismes
Division de la vie saine
Bureau de santé publique de Middlesex-London

Dianne Coppola, M. A.

Consultante en promotion de la santé, Renforcement des capacités en promotion de la santé
Promotion de la santé, Prévention des maladies chroniques et des traumatismes
Santé publique Ontario

Janet Dawson, M. Sc.

Éducatrice en promotion de la santé, Élaboration de politiques saines
Bureau de santé publique de Peterborough

Karen Loney, M. A.

Éducatrice en matière de santé,
Coordonnatrice du conseil des dirigeants communautaires de Chatham-Kent
Bureau de santé publique de Chatham-Kent, Bureau du maire/du directeur général de la municipalité de
Chatham-Kent

Santé publique Ontario

Kristen Cockburn, M. S. P.

Conseillère en communications
Services du savoir
Santé publique Ontario

Shawn Hakimi, M. Sc.

Conseiller en développement de produits, Renforcement des capacités en promotion de la santé
Promotion de la santé, prévention des maladies chroniques et des traumatismes
Santé publique Ontario

Avertissement

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication.

L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque.

Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de SPO.

Table des matières

Sommaire	1
Étape n° 1 : Cerner le problème, le décrire et l'analyser	3
Étape n° 2 : Déterminer les options de politique possibles et les analyser	3
Étape n° 3 : Déterminer qui sont les décideurs et les personnes d'influence et comprendre leur point de vue	3
Étape n° 4 : Évaluer l'état de préparation à l'élaboration de politiques.....	4
Étape n° 5 : Concevoir un plan d'action.....	4
Évaluer la phase de planification	4
Phase de mise en œuvre	5
Étape n° 6 : Mettre en œuvre le plan d'action	5
Étape n° 7 : Favoriser l'adoption de la politique et son application	5
Étape n° 8 : Évaluer la politique	6
Introduction	7
À propos de ce manuel	7
Comprendre les huit étapes du processus.....	8
Généralités sur l'élaboration de politiques	10
Concepts clés	12
L'intégration de la santé dans toutes les politiques	12
Promotion des idées	12
Réduire les iniquités en matière de santé	13
Sommaire du processus d'élaboration de politiques	15
Planification	16
Étape n° 1 : Cerner le problème, le décrire et l'analyser	18
Pourquoi cette étape est-elle importante ?	18
Activités à réaliser durant l'Étape n° 1.....	19
Cerner le problème sous divers angles	19
Évaluer la situation.....	20
Rédiger une note d'information	22
Établir les buts et les objectifs de la politique	24
Considérations clés pour l'Étape n° 1	24

Étape n° 2 : Déterminer les options de politique possibles et les analyser	26
Pourquoi cette étape est-elle importante ?	26
Activités à réaliser durant l'Étape n° 2.....	26
Cerner les options de politique possibles	26
Analyser les options de politique possibles	30
Participer à la prise de décision et l'appuyer.....	31
Considérations clés pour l'Étape n° 2	33
Étape n° 3 : Déterminer qui sont les décideurs et les personnes d'influence et comprendre leur point de vue.....	34
Pourquoi cette étape est-elle importante ?	34
Activités à réaliser durant l'Étape n° 3.....	34
Dresser une liste de décideurs et de personnes d'influence	35
Mener une étude des parties prenantes	35
Déterminer qui sont les décideurs et les personnes d'influence à mobiliser en priorité.....	37
Considérations clés pour l'Étape n° 3	38
Étape n° 4 : Évaluer l'état de préparation à l'élaboration de politiques	39
Pourquoi cette étape est-elle importante ?	39
Activités à réaliser durant l'Étape n° 4.....	39
Outil de mesure de la préparation au changement de politique	39
Analyser les rapports de force	41
Étude de cas	42
Considérations clés pour l'Étape n° 4	42
Étape n° 5 : Concevoir un plan d'action.....	43
Pourquoi cette étape est-elle importante ?	43
Activités à réaliser durant l'Étape n° 5.....	44
Créer un modèle logique	44
Concevoir un plan d'action	45
Mener une évaluation de l'impact en matière d'équité en santé (EIES) du plan d'action.....	45
Considérations clés pour l'Étape n° 5	46
Évaluer la phase de planification	47
Phase de mise en œuvre.....	49
Étape n° 6 : Mise en œuvre du plan d'action.....	50
Manuel de soutien au processus d'élaboration de politiques	v

Pourquoi cette étape est-elle importante ?	50
Activités à réaliser durant l'Étape n° 6.....	50
Mettre en place un système de présentation de rapports de suivi.....	50
Mise à jour du plan de communication	51
Considérations clés pour l'Étape n° 6	51
Étape n° 7 : Favoriser l'adoption de la politique et son application	52
Pourquoi cette étape est-elle importante ?	52
Activités à réaliser durant l'Étape n° 7.....	52
Comprendre le processus	52
Rédiger la politique	54
Communiquer la politique	55
Considérations clés pour l'Étape n° 7.....	56
Phase d'évaluation.....	57
Étape n° 8 : Évaluer la politique.....	58
Pourquoi cette étape est-elle importante ?	58
Activités à réaliser durant l'Étape n° 8.....	59
Mener une évaluation de politique	59
Communiquer les résultats de l'évaluation	63
Utiliser les résultats de l'évaluation.....	65
Considérations clés pour l'Étape n° 8	65
Conclusion.....	66
Bibliographie	67
Feuilles de travail	75
Glossaire.....	80

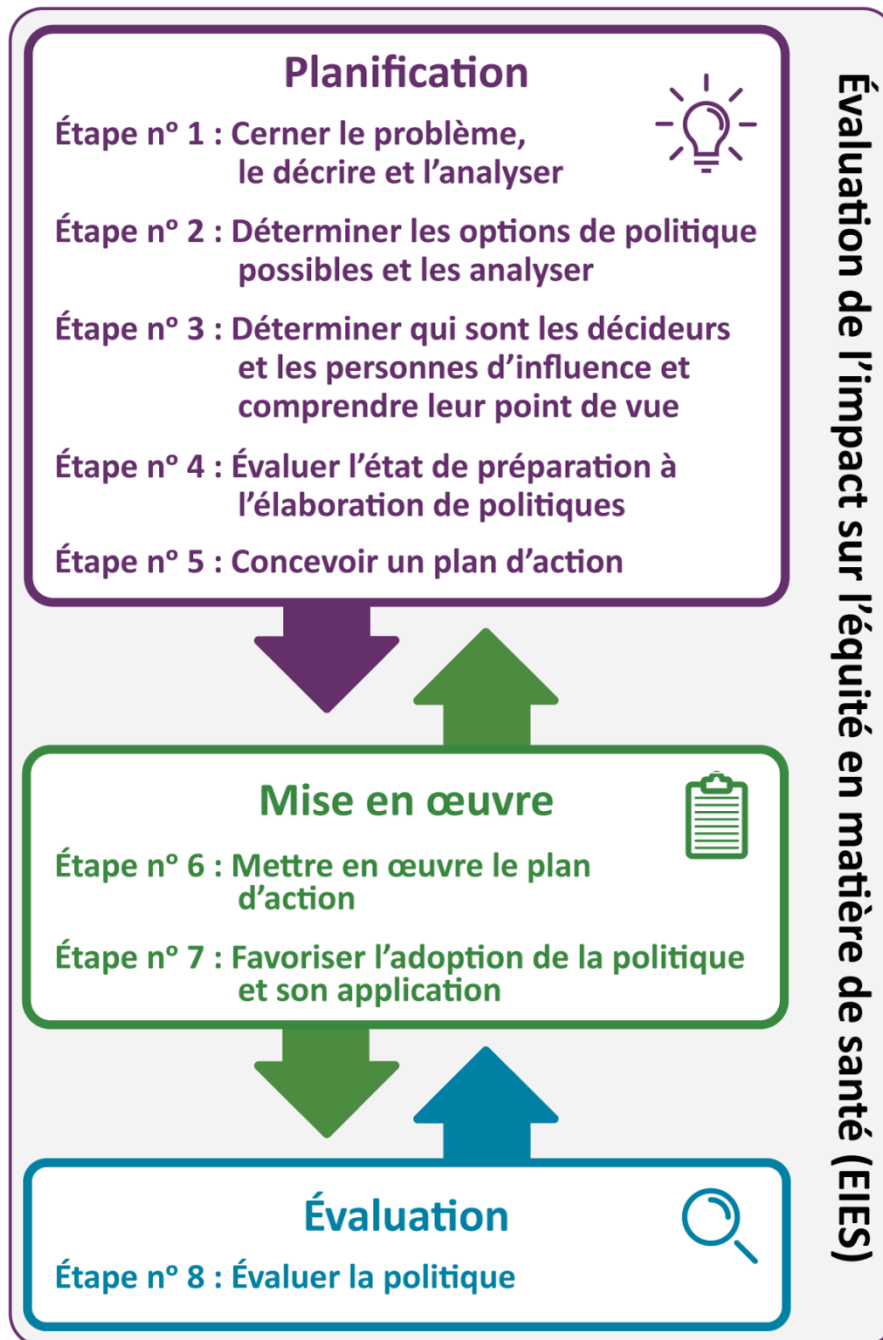
Sommaire

Le processus d'élaboration de politiques met en jeu un ensemble d'intéressés. Ces derniers travaillent de concert pour définir le problème à résoudre, y trouver des solutions potentielles à partir de données probantes et entreprendre des activités d'échange et de transfert de connaissances visant à renforcer les effets des politiques envisagées et d'influer sur ces effets. Dans l'intérêt de la santé publique, les politiques visant à améliorer la santé devraient s'appuyer sur des données probantes. Cela dit, les décisions d'intérêt public sont liées au contexte et sont souvent basées sur des considérations dépassant le cadre des données scientifiques. Globalement, le processus d'élaboration de politiques peut s'avérer complexe et intimidant.

Ce manuel est un guide détaillant la marche à suivre pour entreprendre et appuyer le processus d'élaboration de politiques, un processus à trois phases et huit étapes (Figure n° 1) qui s'inscrit, du point de vue théorique, dans le cadre du modèle heuristique des étapes. Le manuel est destiné aux professionnels de la santé publique et aux personnes qui œuvrent à la création de collectivités en santé en apportant leur soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques saines.

Vous trouverez dans ce manuel une présentation détaillée des trois phases du processus à l'étude et de leur objet, ainsi qu'une description de chacune des étapes qu'elles comportent. On y explique en quoi consiste chacune de ces étapes, son importance, et on y suggère des activités, des outils et les mesures préconisées. Pour le rédiger, l'auteure s'est appuyée sur des analyses documentaires, des séances d'échange d'information et les conseils d'un groupe consultatif sur les politiques. Le contenu du manuel s'aligne sur celui de l'ouvrage [Compétences essentielles en santé publique au Canada](#) et sur les [Health Promoters Competencies](#) (en anglais). Soulignons par ailleurs que chacune des phases du processus à l'étude est sous-tendue par trois concepts fondateurs : 1) approche centrée sur la santé dans toutes les politiques; 2) promotion de l'idée et 3) évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé (EIES). Enfin, le manuel contient un [glossaire](#) qui offre des renseignements complémentaires sur le processus d'élaboration de politiques.

Figure n° 1 : Processus à trois phases et huit étapes d'élaboration d'une politique publique favorable à la santé





Phase de planification

Création d'un groupe de travail en vue de planifier le type de politique qui permettra de résoudre le problème éprouvé par la collectivité ou l'organisation. Cette phase comprend cinq étapes.

Étape n° 1 : Cerner le problème, le décrire et l'analyser

Objet : Parvenir à une compréhension collective du problème et recueillir suffisamment d'information afin d'établir si une politique publique favorable à la santé serait la solution qui convient.

Activités à réaliser :

- cerner le problème sous différents angles
- évaluer la situation
- rédiger une note d'information
- établir les buts et les objectifs de la politique

Étape n° 2 : Déterminer les options de politique possibles et les analyser

Objet : Étudier les options de politique possibles de sorte à en cerner les plus importantes et les plus réalisables.

Activités à réaliser :

- déterminer quelles sont les options de politique possibles
- analyser ces options
- mettre en place un processus décisionnel quant aux options à retenir

Étape n° 3 : Déterminer qui sont les décideurs et les personnes d'influence et comprendre leur point de vue

Objet : Repérer les décideurs ayant le pouvoir de mettre en œuvre la politique et se faire une idée de leurs convictions et de leur attitude vis-à-vis du problème et de la politique. Repérer les personnes d'influence.

Activités à réaliser :

- dresser une liste des décideurs et des personnes d'influence
- mener une étude des parties prenantes
- déterminer qui sont les décideurs et les personnes d'influence à mobiliser en priorité

Étape n° 4 : Évaluer l'état de préparation à l'élaboration de politiques

Objet : Évaluer l'état de préparation des organisations, des collectivités et des décideurs à appuyer l'option ou les options de politique retenues et à les mettre en œuvre.

Activités à réaliser :

- mesurer l'état de préparation des divers groupes à l'aide de l'outil conçu à cet effet
- mener une analyse des rapports de force

Étape n° 5 : Concevoir un plan d'action

Objet : Concevoir un plan d'action pour guider la mise en œuvre d'une option de politique particulière.

Activités à réaliser :

- créer un modèle logique pour repérer des stratégies
- élaborer un plan d'action
- mener une EIES du plan d'action et le réviser en conséquence

Évaluer la phase de planification

Avant de passer à la prochaine phase du processus, pensez à évaluer la phase de planification. Vous serez ainsi en mesure de démontrer l'avancement du processus d'élaboration de politiques aux bailleurs de fonds, au personnel d'encadrement, aux représentants du gouvernement et au public concernés.



Phase de mise en œuvre

Mise à exécution des décisions prises durant la phase de planification. La phase de mise en œuvre comprend deux étapes.

Étape n° 6 : Mettre en œuvre le plan d'action

Objet : Faire un suivi de la mise en œuvre du plan d'action. Apporter collectivement les ajustements nécessaires en fonction des circonstances politiques, économiques et sociales et des ressources humaines et financières disponibles.

Activités à réaliser :

- mettre au point une structure pour rendre compte des progrès réalisés
- actualiser le plan d'action et communiquer les changements apportés aux intéressés

Étape n° 7 : Favoriser l'adoption de la politique et son application

Objet : Amener les décideurs à adopter la politique.

Activités à réaliser :

- comprendre le processus de mise en application de la politique
- rédiger la politique
- communiquer la politique



Phase d'évaluation

Élaboration d'un plan pour évaluer la politique ou son processus d'élaboration. Cette phase se compose d'une étape :

Étape n° 8 : Évaluer la politique

Objet : Concevoir un plan d'évaluation, en piloter l'exécution et communiquer les résultats de l'évaluation.

Activités à réaliser :

- mener une évaluation de la politique
- communiquer les résultats de cette évaluation

Introduction

Selon la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé¹, l'élaboration de politiques publiques favorisant la santé fait partie intégrante des stratégies d'amélioration de la santé publique. Son objectif principal est de « créer un milieu favorable pour permettre aux gens d'avoir un mode de vie sain ». ^{1 (p.1)}

Le processus d'élaboration de politiques met en jeu toutes sortes d'intéressés. Il demande à ce que ceux-ci travaillent de concert à définir le problème, à en trouver des solutions potentielles à partir de données probantes et à entreprendre des activités d'échange et de transfert des connaissances pour appuyer l'aboutissement des politiques envisagées et d'influer sur leurs effets. Dans l'intérêt de la santé publique, les politiques visant à améliorer la santé devraient s'appuyer sur des données probantes. Cela dit, les décisions d'intérêt public sont liées au contexte et sont souvent basées sur des considérations dépassant le cadre des données scientifiques.² Globalement, le processus d'élaboration de politiques peut s'avérer complexe et intimidant.³

À propos de ce manuel

Ce manuel offre une description d'un processus à trois phases et huit étapes qui vise à permettre aux professionnels de la santé publique d'apporter un soutien à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation de politiques. Il a pour but d'accroître leur capacité à appuyer l'élaboration de politiques favorables à l'amélioration des conditions générales de vie de la population et, au bout du compte, à l'amélioration de sa santé.

Ce manuel s'adresse aux professionnels de la santé publique de l'Ontario mais il peut aussi être utile aux personnes œuvrant à l'établissement de collectivités en santé (p. ex. décideurs municipaux, fournisseurs de soins santé, universitaires, fonctionnaires) et qui travaillent dans un autre cadre et ailleurs qu'en Ontario.

On y explique l'objet de chaque phase du processus, en quoi elle consiste, en quoi elle est importante, et les stratégies à prendre en considération durant la mise en œuvre. Les étapes, les outils présentés, les actions et stratégies préconisées sont facultatifs. Le manuel comprend aussi un [glossaire](#) fournissant des renseignements complémentaires sur le processus d'élaboration de politiques. Les professionnels de la santé peuvent s'en servir comme guide pour des interventions stratégiques reposant sur des données probantes. Il est entendu qu'ils doivent faire preuve de discernement pour la sélection de stratégies et retenir celles adaptées au contexte et aux facteurs caractérisant leur organisation ou leur collectivité.

Le contenu du manuel est conforme aux [Compétences essentielles en santé publique au Canada](#)⁴ et aux [Health Promoters Competencies](#)⁵ (en anglais). On y trouve notamment des stratégies pour :

1. Décrire les retombées éventuelles des options de politique possibles.
2. Fournir des conseils stratégiques sur les questions de promotion de la santé.

3. Communiquer l'information de manière concise (p. ex. rédaction de notes d'information).
4. Prêter assistance aux décideurs et aux intéressés afin qu'ils puissent contribuer au processus d'élaboration de politiques et faciliter leur participation.⁵

Comprendre les huit étapes du processus

Du point de vue théorique, les huit étapes proposées s'appuient sur le modèle heuristique des étapes⁶ qui en compte quatre, et qui ont informé l'élaboration de ce manuel. Les quatre étapes du modèle heuristique sont :

1. **La mise à l'agenda** : cerner le problème, le décrire et l'analyser (Étape n° 1).
2. **La formulation de la politique** : déterminer quelles sont les options de politique possibles et les analyser (Étape n° 2); déterminer quels sont les décideurs et les personnes d'influence et saisir leur point de vue (Étape n° 3); évaluer l'état de préparation à l'élaboration de politiques (Étape 4); concevoir un plan d'action (Étape n° 5).
3. **La mise en œuvre de la politique** : mettre en œuvre le plan d'action (Étape 6); favoriser l'adoption de la politique et son application (Étape n° 7).
4. **L'examen de la politique** : évaluer la politique (Étape n° 8).⁵

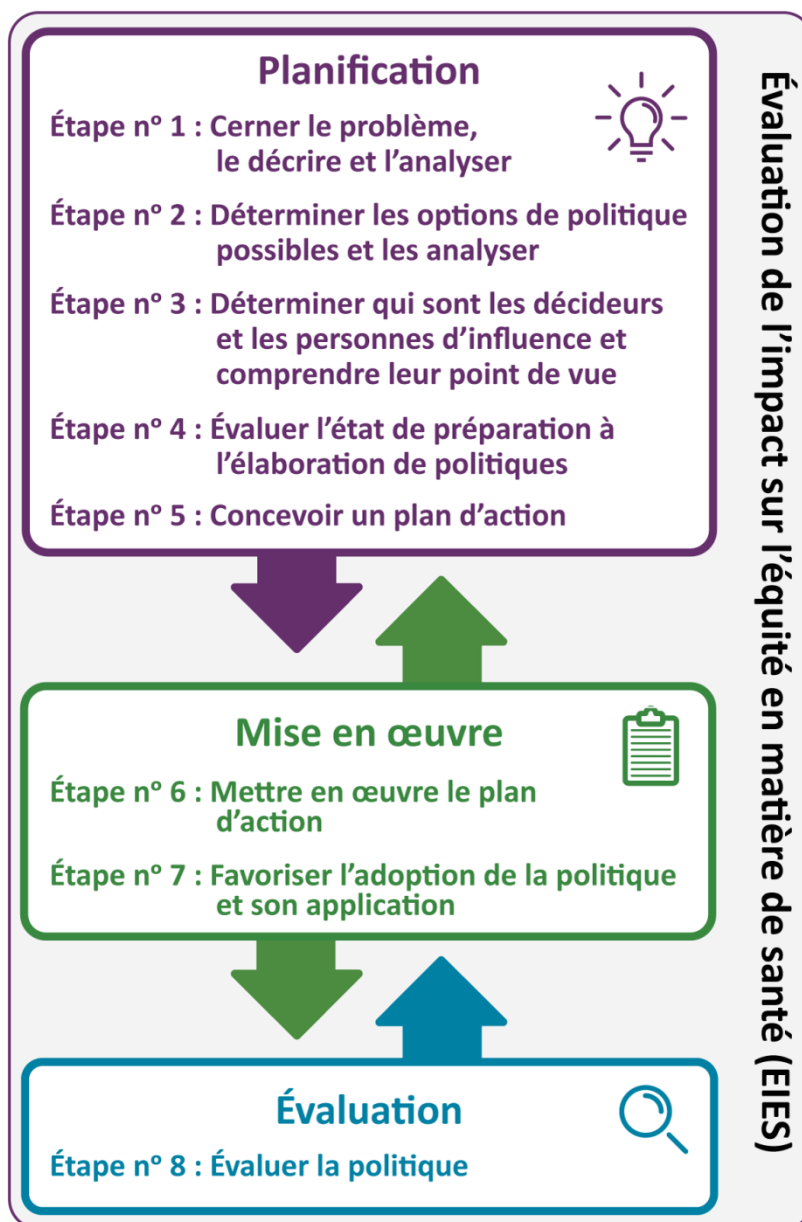
Le processus d'élaboration de politiques en trois phases et huit étapes (Figure n° 2) est présenté comme étant linéaire. Toutefois, l'ordre dans lequel se déroulent les différentes étapes au sein des trois phases et le temps à consacrer à chacune d'elle peut varier. Votre progression d'une étape à l'autre du processus dépendra des circonstances politiques, économiques et sociales auxquelles vous êtes exposé. Il est normal que vous fassiez régulièrement des retours en arrière tout au long des différentes étapes du processus, qui est itératif et non linéaire.² Sa représentation linéaire n'est là que pour en faciliter la compréhension.

Pour réaliser la représentation graphique de la Figure n° 1 et le contenu du manuel, on a utilisé trois méthodes.

1. **L'analyse documentaire.** Deux analyses ont été menées afin d'établir : 1) si le modèle heuristique des étapes demeure pertinent pour influencer sur l'élaboration de politiques publiques favorables à la santé;⁶ et 2) des indicateurs permettant de mesurer le travail réalisé par les professionnels de la santé publique pour élaborer des politiques.⁷
2. **Les séances d'échange d'information.** Deux séances de discussion en ligne ont été organisées avec des spécialistes en élaboration de politiques publiques favorables à la santé.^{8,9} Elles ont donné aux participants l'occasion d'un apprentissage mutuel par la mise en commun en temps réel de pratiques exemplaires, de enseignements tirés, de leur expérience respective et de ressources en temps réel.

3. **Le recours à un groupe consultatif.** On a fait appel à un groupe consultatif externe de professionnels de la santé publique¹⁰ dotés de connaissances et compétences spécialisées en matière d'augmentation des capacités d'élaboration des politiques quant à la façon de présenter la méthode d'exécution du modèle exposé dans le manuel.

Figure n° 2 : Processus à trois phases et huit étapes visant l'élaboration d'une politique publique favorable à la santé



Généralités sur l'élaboration de politiques

Une politique est une mesure qui amène les décideurs à établir des priorités et à affecter des ressources.¹¹ On en élabore souvent pour traiter un enjeu ou résoudre un problème.¹¹ Pour qu'une politique soit efficace, elle doit s'appuyer sur des données probantes et susciter un changement important à partir de diverses approches, comme la sensibilisation du public, l'éducation, l'acquisition de compétences et l'apport de mesures favorables.¹ Les politiques façonnent notre vie quotidienne. Elles peuvent être structurées comme c'est le cas des lois, ou ne pas l'être, comme les normes sociales.

« L'élaboration d'une politique est un processus créatif servant à définir et à établir une politique qui permet de répondre à un besoin ou à une situation particulière. »^{4 (p.11)}

Les politiques publiques favorables à la santé sont axées sur :

1. la création de milieux physiques et sociaux favorables à la santé;
2. l'amélioration des conditions économiques ou environnementales dans lesquelles vit une population donnée;
3. la lutte contre les iniquités en matière de santé;
4. la réduction des milieux dangereux pour la santé.^{11,12}

Les politiques publiques favorables à la santé se classent généralement en trois grands niveaux :

- **gouvernementales**, comme les politiques fédérales, provinciales, régionales et municipales;
- **institutionnelles publiques**, comme les politiques des hôpitaux, des écoles, des garderies;
- **organisationnelles ou professionnelles**, comme les politiques qui régissent les pratiques d'une entreprise ou le travail de salariés.¹¹

Pour en apprendre davantage au sujet des théories du changement concernant les politiques publiques ou la société, reportez-vous au [Module 6 du Cours de base sur la promotion de la santé](#).¹³

Les interventions politiques qui suscitent généralement le plus d'attention sont de quatre types :

1. **Les règlements ou la législation** : les règles législatives ou les directives qui favorisent l'adoption de comportements sains (p. ex. utilisation de la ceinture de sécurité, amendes sanctionnant la conduite inattentive).
2. **L'imposition de taxes** : le prélèvement d'un impôt sur le revenu (p. ex. contributions au chômage) ou de taxes sur des produits comme le tabac ou l'alcool qui visent à dissuader la population d'avoir des comportements néfastes pour la santé.
3. **Les mesures fiscales** : la décision d'allouer des fonds aux ressources nécessaires au maintien d'une bonne santé (p. ex. subventions municipales favorisant l'accès aux programmes récréatifs).
4. **Les changements organisationnels** : les politiques qui régissent les entreprises et les institutions, comme les pratiques professionnelles ou les règles salariales.¹

Lorsque ces politiques sont adéquatement appliquées, elles peuvent influencer profondément sur le mode de vie des gens, leur apprentissage, leur travail, leurs loisirs et leurs choix.¹¹

Concepts clés

Le processus d'élaboration de politiques s'appuie sur trois concepts :

1. l'intégration de la santé dans toutes les politiques;
2. la promotion des idées;
3. la lutte contre les iniquités en matière de santé.

L'intégration de la santé dans toutes les politiques

Cette approche qui vise à coordonner les efforts collectifs pour créer des collectivités en santé¹⁴ constitue un moyen d'adopter un processus collaboratif d'élaboration de politiques publiques favorables à la santé.

Le principe de base qui la sous-tend est le suivant : de multiples secteurs ont un intérêt dans la santé de la collectivité.¹⁴ Pour l'adopter, il faut prendre en considération les facteurs sociaux et politiques qui influent sur la santé de la population et les retombées de politiques publiques sur les déterminants de la santé (p. ex. conditions socio-économiques, culturelles et environnementales, conditions de vie et de travail, réseaux sociaux et communautaires, facteurs individuels affectant le mode de vie) et du bien-être.¹⁴

Cette approche prend systématiquement en considération les implications sur la santé de décisions prises par les personnes qui travaillent en dehors du secteur de la santé.¹⁵ En reconnaissant le fait que de nombreuses politiques contribuent à améliorer la santé, cela permet aussi de répondre aux objectifs stratégiques d'autres secteurs. Habituellement, l'intégration de la santé à toutes les politiques mène à une vision commune de la façon de traiter des problèmes éprouvés par une collectivité et à un processus décisionnel commun à divers secteurs.¹⁵

Prenons par exemple des politiques de planification urbaine et de transport visant à promouvoir des collectivités propices à la circulation piétonnière, une utilisation mixte des sols, des espaces ouverts et le transport multimodal. Elles peuvent être envisagées de sorte à prendre en considération leurs effets et leurs résultats sur la santé même si ce n'était pas leur but premier.

Pour en apprendre davantage sur la façon d'utiliser une approche intégrant la santé dans toutes les politiques, reportez-vous au manuel de formation sur l'intégration de la santé à toutes les politiques de l'OMS [Health in All Policies training manual](http://www.who.int/social_determinants/publications/health-policies-manual/fr/)¹⁵ (en anglais; résumé en français à http://www.who.int/social_determinants/publications/health-policies-manual/fr/).

Promotion des idées

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit la promotion des idées comme « une combinaison d'actions individuelles et sociales conçues pour obtenir un engagement politique, un soutien politique, une

acceptation sociale et le soutien de systèmes pour un objectif ou un programme de santé précis. »^{16 (p. 2)} La promotion des idées est donc une action qui peut influencer sur l'élaboration de politiques publiques favorables à la santé. L'un des objectifs qui sous-tendent aussi bien la mobilisation que l'élaboration de politiques est de traiter des iniquités en matière de santé et de réduire les disparités dans le domaine de la santé.¹⁷

L'élaboration de politiques suit des processus particuliers reposant sur diverses théories. S'il est vrai que les mécanismes diffèrent, le processus d'élaboration de politiques nécessite trois actions :

1. définir le problème;
2. se servir de données probantes pour y apporter des solutions;
3. entreprendre un processus politique pour influencer sur les résultats de la politique.²

Par conséquent, l'élaboration de politiques est un processus collaboratif dans lequel on cherche à influencer sur ceux qui mettront en application la politique, sur le choix de celle-ci et sur son contenu.

Pour en apprendre davantage au sujet de la promotion des idées, l'élaboration de politiques et la collaboration intersectorielle, reportez-vous au [Module 9 du Cours de base sur la promotion de la santé](#).¹⁸

Réduire les iniquités en matière de santé

L'objet d'une politique publique favorable à la santé est d'améliorer les conditions physiques, sociales, économiques ou environnementales dans lesquelles vit une population. Il arrive toutefois que certains groupes éprouvent un plus lourd fardeau d'iniquités que d'autres du fait des politiques en place ou de nouvelles politiques.¹⁹

Prenons l'exemple d'une stratégie globale d'élimination du tabac visant à améliorer la santé et le bien-être de la population ontarienne et qui inclurait une politique de logements sans fumée dans les immeubles à logements multiples.¹⁹ C'est parmi les personnes ayant le plus faible niveau socio-économique qu'on relève le taux le plus élevé de prévalence du tabagisme.¹⁹ De ce fait, les gens qui vivent en immeuble à logements multiples risquent d'en ressentir davantage le fardeau que d'autres. Au moment d'élaborer une politique, voyez donc si celle-ci risque d'accroître les iniquités en matière de santé.

Les iniquités en matière de santé sont des différences qui sont non seulement inutiles et évitables, mais qui sont de plus considérées comme injustes.

Une [EIES](#) permet de cerner les effets imprévus qu'une politique, un programme ou une initiative pourrait avoir sur la santé de groupes vulnérables ou marginalisés.²⁰

Les populations vulnérables sont des groupes et des collectivités présentant un risque de santé précaire plus élevé que l'ensemble de la population du fait d'obstacles les empêchant d'accéder aux ressources sociales, économiques, politiques et environnementales, et de contraintes qui leur sont imposées du fait de la maladie ou d'un handicap.²¹ Les groupes marginalisés sont des groupes et des collectivités qui font l'objet de discrimination et d'exclusion en raison de rapports de force inégaux dans les sphères économique, politique, sociale et culturelle.²²

Au moment de faire l'EIES d'une intervention stratégique, il est important de repérer :

1. les groupes à risque de subir des iniquités résultant de la politique en jeu;
2. les déterminants (les causes premières) des iniquités, en particulier en ce qui a trait à la politique en jeu;
3. les effets positifs et négatifs imprévus de la politique sur les groupes identifiés au point 1;
4. les modifications ou les stratégies qui pourraient maximiser les effets positifs et minimiser les effets négatifs;
5. la façon dont il serait possible de faire un suivi de la politique et de déployer des stratégies d'atténuation de ses effets négatifs pour s'assurer qu'elle aboutit aux effets escomptés;
6. la façon dont les résultats et les recommandations de l'EIES sont intégrés au plan d'action (Étapes n^{os} 5 et 6), à l'élaboration de la politique (Étape n^o 7) et quand évaluer la politique (Étape n^o 8).²⁰

Ces six questions s'inscrivent aussi dans une approche globale d'intégration de la santé dans toutes les politiques. Du fait de leur importance, elles ont été intégrées au processus à trois phases et huit étapes présenté dans ce manuel (Figure n^o 1).

Pour en apprendre davantage sur la façon de mener une EIES, reportez-vous au [Cours d'évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé](#)²³ de SPO (en anglais).

Sommaire du processus d'élaboration de politiques

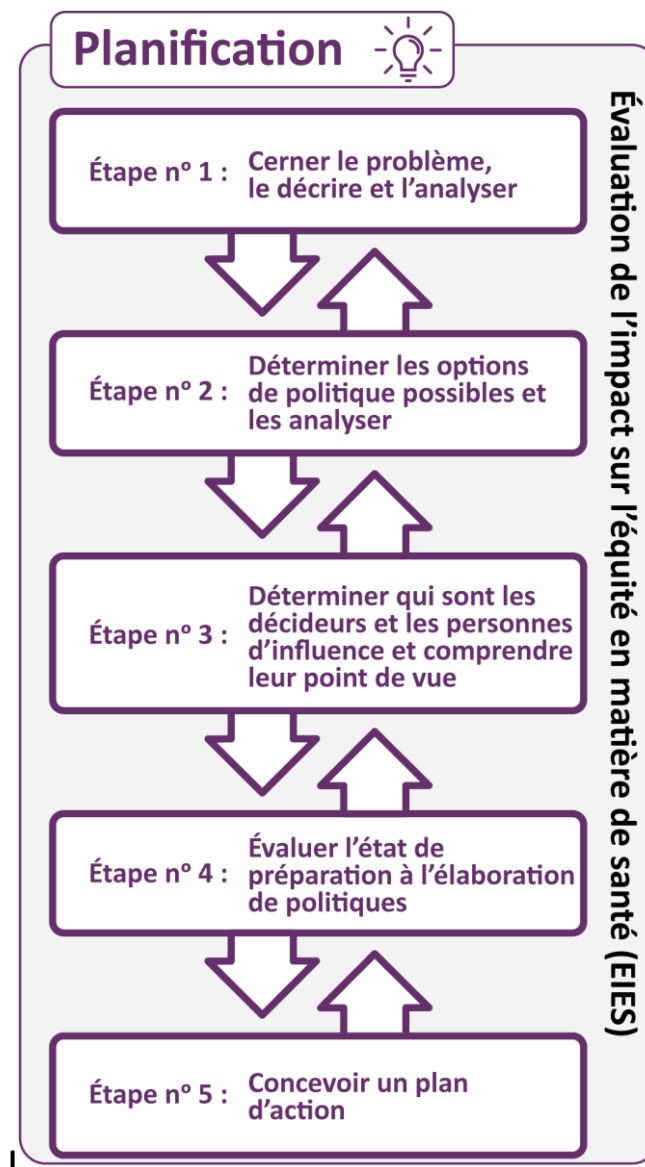
- Les politiques suscitent la prise de décisions.
- Les politiques publiques favorables à la santé sont élaborées pour améliorer les options offertes à la population et leurs conditions de vie, d'apprentissage et de travail et leurs loisirs.
- Les professionnels de la santé publique jouent un rôle dans l'élaboration de politiques publiques favorables à la santé en collaboration avec ceux d'autres domaines et secteurs.
- L'approche centrée sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques est une stratégie à utiliser lorsque l'on travaille en collaboration avec d'autres secteurs que celui de la santé.
- Le processus d'élaboration de politiques est complexe; l'évaluation de leurs effets intentionnels et imprévus sur la santé est nécessaire afin d'éviter qu'elles ne mènent, involontairement, à de plus grandes iniquités en matière de santé;
- Le modèle à trois phases et huit étapes est conçu pour rendre le processus d'élaboration de politiques gérable. Il inclut l'intégration de la perspective de l'équité en matière de santé aux décisions et aux activités.
- Les étapes du processus d'élaboration sont présentées comme étant linéaires, mais il est normal de revenir régulièrement en arrière tout au long des trois phases du processus. Il se peut que celui-ci ne corresponde pas forcément l'ordre dans lequel les étapes sont présentées et le temps à y consacrer peut varier. Par ailleurs, l'utilisation des outils et des stratégies préconisés est facultative. Faites preuve de discernement lorsque vous sélectionnez des stratégies en tenant compte 1) des circonstances, des facteurs en jeu et des problèmes particuliers aux personnes que la politique affectera et 2) le milieu environnant et le lieu d'application géographique de la politique.



Planification

Cette phase a pour objet d'appuyer la planification du type de politique qui résoudra le problème éprouvé par une collectivité. Elle comprend cinq étapes (Figure n° 3).

Figure n° 3 : Phase de planification



Avant d'entamer la phase de planification, pensez à créer un groupe de travail à l'interne. Si vous faites appel dès le départ à des intéressés à l'interne, cela vous aidera à vous constituer des connaissances et un soutien organisationnel. Le niveau de participation des membres du groupe peut varier, cette participation pouvant se situer à l'un des quatre niveaux suivants :

1. **Central** : membres impliqués dans toutes les décisions; comprend généralement le personnel du programme et au moins un cadre supérieur (p. ex. directeur de programme, conseil en politique); assistent régulièrement aux réunions et assument un rôle de leadership pour mettre en œuvre les stratégies identifiées;
2. **Engagé** : membres fréquemment consultés ou faisant partie du processus de mise en œuvre; peuvent assister à certaines réunions; répondre à des demandes précises d'information/de rétroaction; tendent à faire partie du personnel de l'organisation ou de l'encadrement qui travaille dans un autre domaine;
3. **Auxiliaire** : membres offrant une forme quelconque de soutien, comme celui d'approuver une décision; peuvent inclure un membre du personnel de haut niveau de type médecin hygiéniste, du conseil de la santé ou d'un autre comité de direction ou occupant un poste d'encadrement supérieur;
4. **Périphérique** : membres à informer mais ne faisant pas partie du processus décisionnel; pourraient inclure des usagers des services de l'organisation.²⁴

Commencez par recruter les membres du groupe de travail et établir leur niveau de participation. Envisagez ensuite de préparer un document de type mandat dans lequel vous décrierez l'objet du groupe, le processus décisionnel, les ressources qui seront allouées, l'échéancier et le rôle et les responsabilités de chacun. [Pour plus d'information, reportez-vous au document [Terms of reference builder](#)²⁵ (en anglais) qui sert de guide à cet effet]. Cela renforcera la collaboration nécessaire à la planification et vous permettra de vous assurer qu'il y a suffisamment d'intérêt pour aller de l'avant.

[Governance for Partnership Success](#)²⁶ (en anglais) est une ressource documentaire utile aux groupes qui ont besoin de collaborer pour atteindre un objectif commun.

Étape n° 1 : Cerner le problème, le décrire et l'analyser

Cette étape a deux objectifs :

1. parvenir à une compréhension collective du problème;
2. recueillir suffisamment d'information pour savoir si une politique publique favorable à la santé serait la solution indiquée.

Pourquoi cette étape est-elle importante ?

Le fait de chercher à comprendre le problème en jeu permet d'explorer un éventail d'interventions potentielles. Il se peut qu'une politique constitue une solution efficace, mais cela pourrait aussi être le cas d'une intervention pour éduquer le public ou développer des compétences. La façon d'exposer le problème va influencer sur les activités menées pour le résoudre. Cette étape est aussi l'occasion de commencer à obtenir du soutien pour résoudre le problème à l'interne, au sein de l'organisme, et à l'extérieur, avec les intéressés de la collectivité.

Selon le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS), il existe trois types de problèmes :

1. **Apprivoisé** : les intervenants s'entendent sur la nature du problème et la meilleure façon de le résoudre;
2. **Complexe** : les intervenants s'entendent sur la nature du problème, mais non sur la façon de le résoudre au mieux;
3. **Vicieux** : les intervenants ne s'entendent pas sur la nature du problème ni sur la solution à apporter.²⁷

Les personnes qui travaillent dans le secteur de la santé publique doivent souvent faire face à ce que l'on peut appeler des « problèmes vicieux », comme l'inactivité physique, l'usage de drogues et les conditions de vie qui contribuent aux iniquités en matière de santé. Il s'agit de questions très difficiles à régler, avec des causes complexes et requérant vraisemblablement des solutions multiples.²⁷ Ce type de problème dépasse la capacité de tout organisme à les saisir et à les résoudre. Les problèmes vicieux ne peuvent vraiment être résolus que par une collaboration des intervenants et l'intégration de perspectives multiples pouvant être diamétralement opposées.²⁷

Activités à réaliser durant l'Étape n° 1

Voici quatre suggestions d'activités pour cette étape :

1. cerner le problème sous différents angles;
2. évaluer la situation;
3. rédiger une note d'information;
4. établir les buts et les objectifs de la politique.

Cerner le problème sous divers angles

Pour cerner le problème, il faut commencer par définir l'enjeu problématique à traiter et l'examiner selon différents points de vue. C'est l'occasion de repérer les points de vue qui coïncident, ce qui peut mener au développement d'un terrain d'entente pour le travail de collaboration.²⁸

L'une des méthodes utilisables consiste à faire un exercice de schématisation du dialogue. Cette stratégie fait appel aux données probantes disponibles pour mieux décrire le problème en question.²⁹ Durant un tel exercice, on commence par poser une question concernant le problème et on en explore de manière systématique toutes les réponses possibles, sans jugement, de sorte à recenser des idées.²⁹ La représentation visuelle des échanges peut favoriser une compréhension commune du problème et la volonté d'obtenir un résultat collectif.²⁹

Différents points de vue sont à considérer :

- celui de votre organisation;
- celui des divers paliers de gouvernement (p. ex. municipal, régional, provincial/territorial ou fédéral, provincial/territorial)
- celui d'établissements publics, privés et d'organismes à but non lucratif (p. ex. garderies, écoles, services communautaires, employeurs, organismes confessionnels)
- celui de membres de la collectivité (ceux qui éprouvent le problème, le grand public)
- celui de groupes d'intérêts particuliers, d'organisations populaires non structurées et d'associations professionnelles.

Réfléchissez aux questions suivantes :

- qui est le plus affecté par le problème et pourquoi ?
- Comment a-t-on défini « le plus affecté » ?
- Certains groupes sont-ils plus vulnérables ou plus marginalisés que d'autres par le problème ?²⁰

Pour chaque angle envisagé, faites un remue-méninges de la façon dont le problème est cerné. S'agit-il d'une responsabilité individuelle ? de la responsabilité d'une collectivité ? de celle d'un organisme en particulier ? S'agit-il d'une responsabilité sociétale ?

Avant de se lancer dans un exercice de schématisation du dialogue, les membres du groupe de travail doivent remplir la [Feuille de travail 1.0 : Cerner le problème sous divers angles](#). Utilisez l'information obtenue pour cerner le problème, définissez la façon dont le problème a été cerné (par exemple, en définissant les causes sous-jacentes) et tenez-en compte pour évaluer la situation.

Évaluer la situation

L'évaluation situationnelle est « un processus systématique visant à recueillir des données, les analyser, en faire la synthèse et les communiquer de sorte à guider des décisions de planification. »^{30 (p.1)} Elle fait appel à l'utilisation des meilleures données probantes disponibles, notamment le contexte local, les préférences et les actions politiques et celles de la collectivité, les ressources en santé publique et les recherches scientifiques en vue de les intégrer au processus décisionnel.³¹

Pour mieux comprendre la situation et les solutions éventuelles, réfléchissez aux deux questions générales ci-après et aux questions secondaires :

1. Qu'est-ce qui contribue au problème ?

- Quels sont les facteurs ayant une incidence sur le problème dans la collectivité (p. ex. attitudes, valeurs, croyances, perceptions, facteurs sociaux, économiques, environnementaux ou politiques, différences culturelles; priorités conflictuelles) ?
- Le problème s'inscrit-il à l'agenda public ? à l'échelle locale ? provinciale ? à l'échelle du pays ?
- Quel est le coût potentiel (social, humain, financier) pour résoudre le problème ?
- Quel est le coût de l'inaction face au problème ?
- Quels sont les facteurs qui atténuent le problème ou qui l'empirent ?³⁰

2. Quelles actions pourraient résoudre le problème ?

- Peut-on classer les actions à partir de stratégies de promotion de la santé (p. ex. sensibilisation, éducation, acquisition de compétences, mesures de soutien ou politiques environnementales) ?
- Qui a la responsabilité de mettre en œuvre chacune des actions identifiées ?
- Y a-t-il des groupes qui risquent de faire l'objet d'iniquités liées aux actions possibles ?

- Les actions possibles s’attaquent-elles aux déterminants (causes premières) ? Dans l’affirmative, comment ?³⁰

[Politique de santé publique ayant fait ses preuves](#)³² (en anglais)

Lisez cet article pour en apprendre davantage sur la façon d’utiliser continuellement les meilleures données courantes pour améliorer les résultats en santé publique et élaborer des politiques.

Concevez un plan pour organiser les sources de données, les tâches à réaliser et les personnes qui en assumeront la responsabilité. Incluez divers types de données telles que :

- des données primaires (recueillies par votre organisme);
- des données secondaires (recueillies par quelqu’un d’autre, comme des organismes partenaires ou un gouvernement), notamment des évaluations scientifiques;
- des sondages;
- des lignes directrices de pratiques exemplaires;
- des données quantitatives et qualitatives³⁰

Pour des raisons de coût, il peut être utile de puiser dans un premier temps dans toutes les sources possibles de données secondaires, puis d’avoir recours aux données primaires pour combler les lacunes.³³ Reportez-vous à la [Feuille de travail 1.1 : Plan de collecte de données](#).

Réalisez votre plan de collecte de données en préparant un tableau des données scientifiques. Cela permet d’uniformiser la façon dont les données sont recueillies et rend celles-ci plus utilisables, surtout lorsque différentes personnes s’occupent de la collecte et de l’analyse de l’information.³⁴ Pour créer ce tableau, servez-vous d’un tableur comme Excel. Vous y indiquerez comme en-têtes de colonnes, les divers types de renseignements à recueillir (p. ex. auteur, année, lieu, type de données, objet, méthode, résultats clés, implications pour la pratique et limites de l’étude/du rapport).

S’il y a plus d’une personne à remplir le tableau, ajoutez une colonne pour y inscrire le nom de la personne qui a inséré les données et comment elle les a recueillies. Une fois qu’une dizaine de résultats ont été insérés, pensez à comparer la façon dont les uns et les autres s’y prennent pour insérer l’information. Cela vous permettra d’uniformiser le type de renseignement inclus et facilitera l’analyse des résultats généraux.³⁴

La durée de cette phase peut varier; vérifiez à intervalles réguliers si l’échéancier établi pour le groupe de travail a besoin d’être révisé.

Au moment d'analyser les données, envisagez d'organiser les résultats pour répondre aux deux questions suivantes :

1. qu'est-ce qui contribue au problème ?
2. Quelles actions permettraient de résoudre le problème ?³⁰

En considérant les choses sous l'angle de l'équité en matière de santé, cela pourra vous aider à envisager l'applicabilité et la transférabilité des données recueillies. Réfléchissez aux questions qui figurent dans la trousse à outils [Knowledge Translation Toolkit : Is this evidence useful?](#) du Centre for Research on Inner City Health.³⁵

Utilisez les résultats de l'analyse pour rédiger un descriptif ou un énoncé du problème. Il s'agit d'un descriptif détaillé (p. ex. de 1 à 5 paragraphes) du problème, dans lequel on précise son impact, ses causes profondes, la perception que différentes personnes en ont, en précisant la perspective, et les actions possibles pour le résoudre. Incluez des citations (à partir des données recueillies) pour renforcer l'énoncé du problème. Cela facilitera la tâche pour rédiger une note d'information.

Une note d'information informe rapidement et efficacement le décideur d'un enjeu, en distillant des renseignements complexes pour les présenter sous forme de bref document bien structuré.

Pour en apprendre davantage sur la façon d'évaluer la situation, reportez-vous au document [Planification des programmes de promotion de la santé : Manuel d'introduction](#).³³

Rédiger une note d'information

La note d'information contribue à éclairer la prise de décision. Elle permet de documenter les enseignements tirés d'une évaluation de situation et la façon d'utiliser ces renseignements pour établir les prochaines étapes à suivre. La note d'information sert de cadre à l'analyse du problème, à l'exploration des actions possibles et à l'émission de recommandations.³⁶

La note d'information comprend généralement les rubriques suivantes :

- **enjeu** : énonce le problème.
- **contexte** : fournit des renseignements détaillés pour illustrer la situation.
- **situation** : décrit la situation actuelle et les personnes en jeu.

- **considérations clés** : offre un sommaire objectif des données, assorti de citations illustrant tout énoncé (gage de crédibilité).
- **options** : décrit les actions/options possibles, en justifiant chacune d'elle (éventuellement, avec le pour et le contre).
- **conclusion** : résume ce que l'on peut déduire de l'information présentée.
- **recommandation(s)** : offre des conseils clairs sur les actions/options à envisager.³⁶

Vous ne devez pas nécessairement vous en tenir à ces rubriques ou à ce modèle de note d'information. Utilisez celles qui sont nécessaires pour répondre aux besoins de votre public. Que sait-il déjà du problème ? Que veut-il savoir et qu'a-t-il besoin de savoir ? En quoi cette note d'information l'aidera-t-elle à comprendre?³⁷

Votre note d'information ne devrait pas dépasser les deux pages. Le fait de la rédiger de façon collaborative peut améliorer la compréhension que le groupe de travail a du problème et des recommandations émises pour le résoudre.

Revoyez votre note d'information pour voir si l'élaboration d'une politique est justifiée et si le rôle de votre organisation et du groupe de travail est clair. Assurez-vous d'avoir suffisamment de données pour justifier le rôle à jouer en priorité par votre organisation (p. ex. dirigeant, agent de soutien) avant de poursuivre. Selon les recommandations émises, il se peut qu'un autre intervenant communautaire soit mieux placé pour diriger le processus d'élaboration de la politique, auquel cas votre organisme pourrait avoir un rôle de soutien.

Il arrive qu'une note d'information montre que l'élaboration d'une politique n'est pas la solution viable et que d'autres stratégies sont plus propices à la résolution du problème cerné, comme la communication et l'éducation, le développement de compétences ou le soutien environnemental.

Quel qu'en soit le résultat, diffusez la note d'information au sein de votre organisation et aux intéressés de la collectivité. Incluez à votre liste de diffusion les personnes ayant contribué à l'évaluation situationnelle ou qui ont été définies comme étant importantes pour la compréhension du problème et l'apport d'une solution.

Saisissez l'occasion de la diffusion de la note d'information pour voir dans quelle mesure les intéressés de la collectivité seraient prêts à nouer un partenariat pour traiter le problème. Vous pourrez ainsi mettre à profit les compétences, les connaissances et les ressources collectives nécessaires pour réaliser ce que des individus ou des organismes auraient du mal à réaliser seuls.

Pour en apprendre davantage au sujet de l'élaboration d'un plan de communication d'une note d'information, reportez-vous à l'outil suivant [Community Tool Box : Developing a Plan for Communication](#)³⁸ (en anglais).

Établir les buts et les objectifs de la politique

Si l'élaboration d'une politique a été identifiée comme étant une solution au problème, servez-vous de l'information recueillie pour en établir les buts et objectifs potentiels. Les buts sont les énoncés globaux qui décrivent le résultat de la politique.³³ Les objectifs sont des énoncés particuliers décrivant les effets de la politique : ce qui devrait se produire, pour qui et comment.³³

Prenons l'exemple du problème d'accès limité à des aliments sains pour des personnes à faible revenu.

but de la politique : s'assurer que tous les résidents ont accès à des aliments sains

objectifs de la politique : favoriser l'accès à des aliments frais et sains pour les résidents disposant d'un faible niveau de revenu, accroître la disponibilité de tels aliments à l'échelle locale et les rendre abordables.

Dans ce cas précis, la solution pourrait consister à inclure au plan municipal officiel des énoncés politiques concernant la désignation de l'utilisation des sols pour les détaillants d'aliments sains (p. ex. en situant leur commerce à une distance praticable à pied ou à vélo de quartiers à faible revenu).

Considérations clés pour l'Étape n° 1

- Cernez le problème sous différents angles. Repérez les causes sous-jacentes, en indiquant quels sont les groupes qui risquent d'être l'objet d'iniquités du fait du problème et, potentiellement, de la solution apportée.
- En groupe, faites un remue-méninges pour parvenir à une compréhension collective de la situation, ce qui l'améliore, ce qui l'empire et les actions possibles pour la régler.
- Concevez un plan et collectez des données pour avoir une meilleure compréhension de la situation et prendre des décisions éclairées.
- Analysez les données probantes recueillies pour rédiger un énoncé du problème et une note d'information. Indiquez les solutions réalisables et voyez si l'élaboration d'une politique en serait une.
- Élaborez une stratégie pour communiquer l'information contenue dans la note d'information à l'interne et à l'extérieur de votre organisation.

- Si l'élaboration d'une politique publique favorable à la santé constitue une solution potentielle au problème, établissez quels seraient les buts et les objectifs d'une intervention basée sur une politique.

Étape n° 2 : Déterminer les options de politique possibles et les analyser

En partant du problème cerné durant l'Étape n° 1, vous allez à présent étudier les options de politique possibles et en cerner les plus importantes et les plus réalisables dans le contexte local.

Pourquoi cette étape est-elle importante ?

De nombreuses politiques peuvent potentiellement servir à traiter un enjeu et améliorer une situation.² Cette étape vous aidera à restreindre le nombre d'options possibles. Réfléchissez aux types de politiques qui permettraient d'atteindre les buts et les objectifs cernés durant l'Étape n° 1. L'information recueillie durant cette étape est essentielle pour établir le bien-fondé de la solution retenue et obtenir du soutien pour résoudre le problème à l'aide d'une politique.

Activités à réaliser durant l'Étape n° 2

Cette étape comprend trois activités :

1. cerner les options de politique possibles
2. analyser les options en question
3. prendre une décision

Cerner les options de politique possibles

Pour commencer, préparez un tableau dans lequel vous inscrirez l'information recueillie et les options de politique possibles. Le Tableau n° 1 en offre un exemple avec les en-têtes de colonnes et le type de question à envisager.

Tableau n° 1 : Exemple de tableau récapitulant les options de politique possibles

Méthode d'identification	Référence/Source	Option politique	Classification	Notes
Comment avez-vous trouvé cette information ? durant l'Étape 1 ? sur l'Internet ? à la bibliothèque ? d'un	Quelle en est la source ? Inscrivez un lien Web s'il y en a un.	Quelle est l'option politique présentée ?	Qu'est-ce qui représente le mieux l'option politique ? un règlement/une loi ? une taxe ? une	Renseignements additionnels à prendre en considération pour cette option

Méthode d'identification	Référence/ Source	Option politique	Classification	Notes
informateur clé ?			mesure fiscale ? un changement organisationnel ? autre réponse ?	politique.

Pour trouver des options politiques :

1. **Réexaminez les résultats de l'Étape n° 1** : réfléchissez à la note d'information et aux résultats liés aux actions possibles pour résoudre le problème.
2. **Effectuez une recherche sur l'Internet** : pensez aux buts et aux objectifs préparés et à ce que vous savez du problème. À partir de ces éléments, préparez une liste de mots ou d'expressions de recherche. Il y a plusieurs moyens d'effectuer une recherche sur l'Internet :
 - utilisez les moteurs de recherche appropriés tels que Google Scholar, PubMed, Cochrane, CINAHL;
 - effectuez des recherches sur des sites Web particuliers pertinents pour le sujet à l'étude (p. ex. d'organisations, d'associations professionnelles, de groupes de défense);
 - effectuez une recherche sur des sites Web gouvernementaux;
 - effectuez des recherches sur des sites Web de collectivités ou d'organisations voisines en vue d'y repérer les options de politique pertinentes.
3. **Faites appel aux services de bibliothèque** : utilisez les services bibliothécaires de votre organisme, de votre municipalité ou d'une université affiliée. Effectuez recherche dans les publications scientifiques spécialisées et la littérature grise.
4. **Communiquer avec des collègues, des associations et des organisations** : utilisez ces diverses sources pour obtenir l'information d'informateurs clés. Préparez une liste de collègues, d'associations et d'organisations susceptibles de s'intéresser au problème ou d'en avoir connaissance et d'avoir des solutions politiques potentielles, et contactez-les. Autre stratégie possible, publiez une question sur des listes de diffusion ou des blogues pertinents en demandant aux personnes qui figurent sur ces listes de publier leurs idées sur la question. Vous pouvez offrir de publier le sommaire des réponses que vous aurez obtenues par la suite.

Au nombre des ressources possibles, mentionnons des stratégies de recherche sur l'Internet liées à certains types de politique. Exemples :

Règlement municipal : [Guide d'introduction sur l'élaboration de règlements municipaux relatifs à la santé publique](#)³⁹ de SPO.

Règlement municipal en matière d'alcool : [Guide d'introduction aux politiques municipales en matière d'alcool et à la santé publique](#)⁴⁰ de SPO.

Activité physique : [A toolkit for developing and influencing physical activity policies](#)⁴¹

Certains types de politique s'attaquent aux déterminants sociaux de la santé. Voici les quatre plus importants :

1. **politiques pour réduire les iniquités et atténuer les effets de la stratification**, p. ex. politiques portant sur la redistribution de la richesse; politiques relatives au marché du travail qui favorisent les emplois et les salaires décents; ou éventail de services gouvernementaux largement accessibles comme les services éducatifs, au logement et de santé;
2. **politiques pour réduire l'exposition de groupes défavorisés aux facteurs préjudiciables pour la santé**, p. ex. politiques appuyant le logement subventionné pour les familles à faible revenu;
3. **politiques pour réduire les sources de vulnérabilité de personnes défavorisées**, p. ex. politiques visant les personnes tributaires de l'assurance-chômage ou de la pension de sécurité retraite.
4. **politiques pour réduire les répercussions inégales de la maladie en matière sociale, économique et de santé**, p. ex. politiques relatives au supplément de revenu en période de maladie et politiques encourageant le recyclage de personnes atteintes de maladies chroniques pour leur permettre de réintégrer le monde du travail.⁴²

Continuez à recenser toutes les autres options de politique possibles. Une fois que vous les aurez toutes recensées, passez en revue le tableau des options possibles. Envisagez de réorganiser l'information par catégorie de politique de sorte à en faciliter le repérage en fonction de ce critère. Par exemple, les options de politique visant la réduction de la consommation de boissons édulcorées pour les jeunes et les enfants pourraient figurer aux rubriques suivantes :

- imposition de taxes (p. ex. taxes plus élevées sur les boissons édulcorées)
- mesures fiscales (p. ex. réduction du coût de l'eau)
- changements organisationnels (p. ex. changement du milieu physique en réduisant l'accès aux boissons édulcorées, changement du contexte de la diffusion en interdisant la diffusion d'annonces pour ce type de boissons là il y a des enfants et des jeunes).⁴³

Ce processus devrait permettre de générer de trois à cinq options de politique. La prochaine étape consistera à les analyser et à en restreindre le nombre.

Le CCNSPS offre un cours gratuit de [formation continue en ligne sur l'analyse des politiques publiques](#).⁴⁴ Le cours comprend quatre modules d'autoformation pouvant prendre de 6 à 8 heures chacun.

Analyser les options de politique possibles

Pour savoir si une option de politique a des chances de réussir, vous devez comprendre ses effets, les enjeux de sa mise en œuvre et déterminer la capacité de la soutenir au fil du temps. Le CCNPPS⁴⁴ suggère de se poser six questions au moment d'analyser les options politiques.

Effets

1. Quels effets la politique a-t-elle sur le problème ciblé ?
2. Quels sont les effets imprévus de cette politique ?
3. Quels sont les effets de la politique sur les différents groupes concernés ?⁴⁴

Mise en œuvre

4. Quel est le coût financier de cette politique ?
5. La politique est-elle réalisable techniquement ?
6. Les intéressés pertinents perçoivent-ils la politique comme acceptable ?⁴⁴

Pour chaque option de politique, répondez le plus précisément possible à un maximum de questions. Pour obtenir plus d'information sur la prise de décision, vous trouverez des questions supplémentaires dans le guide pratique [Développer une stratégie de participation citoyenne en évaluation de l'impact sur la santé](#), publié par le [CCNPPS](#).⁴⁶

Lorsque vous ajoutez des questions, assurez-vous qu'il y a consensus. Quel est l'objet de ces questions ? Quel aspect de la politique évaluent-elles ? Par exemple, il pourrait y avoir d'autres questions liées au contexte de la direction stratégique de votre organisme, de ses priorités et de ses capacités.

Il y a plusieurs façons de trouver des réponses à toute question : 1) réflexion individuelle; 2) séance de remue-méninges collective; 3) recrutement d'un consultant spécialisé dans ce type d'analyse; ou 4) recours au processus de délibération en faisant appel aux intéressés pertinents (ce qui nécessite souvent un animateur tiers).⁴⁵

Utilisez plus d'une méthode. En groupe, décidez de celle qui fonctionnerait le mieux et qui en prendra la direction pour la mener à bien. Selon la méthode choisie, cela pourrait prendre plusieurs semaines à réaliser.

En vous servant des réponses auxquelles vous avez abouti, rédigez un énoncé pour chaque option de politique. Résumez l'information dans un tableau comparatif pour faciliter le choix des options de politique à retenir. Vous en trouverez un exemple dans la publication [Un cadre d'analyse de politique publique : guide pratique](#).⁴⁵

Participer à la prise de décision et l'appuyer

Le temps est venu pour le groupe de prendre une décision collective quant à l'option de politique à adopter. Il s'agit d'un processus délibératif qui « permet à un groupe d'acteurs de recevoir et d'échanger de l'information, de faire l'examen critique d'un enjeu et d'en venir à une entente qui guidera la prise de décision ». ^{47 (p.1)} Il est important pour les participants d'avoir pris connaissance de la note d'information, de l'énoncé de la politique retenue et du tableau comparatif.

Durant le premier tour du processus de délibération, passez en revue l'information pour éliminer certaines options de politique, après justification de votre décision. Cette justification peut être liée au contexte local. Par exemple, au début des années 90, plusieurs municipalités se sont interrogées sur l'intérêt d'adopter un arrêté municipal sur l'interdiction de fumer. Quelques municipalités du sud de l'Ontario comptant un nombre important de producteurs de tabac ont alors décidé de ne pas adopter une telle politique mais d'attendre qu'il y ait un règlement provincial à ce sujet.

Après avoir éliminé certaines options, passez en revue celles qui restent. Durant le second tour du processus de délibération, menez un exercice de notation. Il s'agit d'un concept emprunté à la méthode de schématisation conceptuelle proposée Kane et Trochim. ⁴⁸ Pour chaque option de politique, demandez à chaque membre de noter son importance par rapport aux autres options.

Énumérez les options de politique, en précisant l'échelle de Likert qui sera utilisée pour la notation (Tableau n° 2). Informez les participants à l'exercice de notation qu'ils ne doivent fournir qu'une réponse par option. ⁴⁸

Envisagez d'utiliser un système de sondage en ligne (p. ex. [SurveyMonkey](#)) pour noter les options et analyser les résultats obtenus. Vous pourriez ainsi sauver du temps et vous assurer de la confidentialité des résultats individuels.

Tableau n° 2 : Notation des options de politique selon leur importance⁴⁸

	La plus importante par rapport aux autres options	Importante par rapport aux autres options	Assez importante par rapport aux autres options
1 ^{re} option de politique			
2 ^e option de politique			
3 ^e option de politique			
4 ^e option de politique			

En utilisant un nouveau formulaire d'évaluation, invitez les membres du groupe à évaluer chaque option par rapport à la faisabilité de sa mise en œuvre en une année, par exemple :

1. très réalisable par rapport aux autres options
2. réalisable par rapport aux autres options
3. assez réalisable par rapport aux autres options (Tableau n° 3)⁴⁸

Ici encore, ne fournir qu'une seule réponse pour chaque option de politique.

Tableau n° 3 : Notation des options de politique selon leur faisabilité⁴⁸

	Très réalisable par rapport aux autres	Réalisable par rapport aux autres options	Assez réalisable par rapport aux autres options
1 ^{re} option de politique			
2 ^e option de politique			
3 ^e option de politique			
4 ^e option de politique			

Pour connaître la notation du groupe, calculez la moyenne des notes fournies par chacun des coéquipiers en matière d'importance et de faisabilité.⁴⁸ Puis :

1. réorganisez les options de politique par ordre d'importance décroissante selon la note moyenne donnée par le groupe;
2. réorganisez les options selon la note moyenne attribuée relativement à leur faisabilité.

Passez en revue les résultats pour repérer les options de politique notées comme étant très importantes et très réalisables. Ce sont les options à adopter. Vous pouvez utiliser d'autres critères, par exemple en mettant plus l'accent sur l'importance que sur la faisabilité ou l'inverse. Quels que soient les critères utilisés pour déterminer les options de politique à retenir, consignez-les et procédez à la mise à jour de la note d'information préparée à l'Étape n° 2.

Considérations clés pour l'Étape n° 2

- Préparez un tableau des options de politique possibles.
- Créez une liste de mots à utiliser pour effectuer les recherches sur ces options.
- Examinez les quatre suggestions proposées pour la recherche d'options de politique (examen des conclusions de l'Étape n° 1; Internet; bibliothèque et informateurs clés).
- Recherchez les options de politique possibles jusqu'à épuisement de ces options.
- Analysez les options possibles à partir des questions suggérées par le CCNPPS.⁴⁴
- Entrenez un processus délibératif pour passer en revue les options comparables.
- Entendez-vous, au sein du groupe, sur une ou deux options de politique à adopter.

Étape n° 3 : Déterminer qui sont les décideurs et les personnes d'influence et comprendre leur point de vue

L'objet de cette étape est de découvrir qui sont les décideurs ayant le pouvoir d'approuver la politique et de se faire une idée de leurs conceptions et de leurs attitudes à l'égard du problème et de la politique. C'est aussi l'occasion de repérer, au sein des organisations et de la collectivité, les individus qui ont de l'influence sur ces décideurs et d'obtenir du soutien pour l'option ou les options de politique retenues durant l'Étape n° 2.

Pourquoi cette étape est-elle importante ?

Dans une organisation, il se trouve à tous les niveaux des gens qui prennent des décisions. Mais toutes n'ont pas la capacité de changer des politiques. Par exemple, il peut y avoir des gens dans une organisation (p. ex. directeur général, médecin-hygiéniste) ou dans une structure politique (p. ex. élus) qui ont le pouvoir ou l'autorité nécessaire pour décider d'un plan d'action et le mettre en œuvre dans leur organisation ou leur collectivité, notamment un changement de politiques.

Le fait de choisir des personnes inadéquates pour appliquer une politique peut constituer une perte de temps et de ressources. Cela peut aussi mettre en péril l'élaboration d'une nouvelle politique, car son adoption et sa mise en œuvre (Étape n° 7) dépendent de la capacité à comprendre les personnes pertinentes et à les influencer. Si celles-ci n'ont pas été comprises, cela compliquera la suite du processus.

Il est aussi important de mobiliser des gens qui peuvent amener un décideur à apporter un changement de politique. On pourrait considérer les membres du groupe de travail et ceux du groupe de consultation externe comme des personnes d'influence. Un décideur peut aussi être une personne d'influence. C'est ainsi qu'un élu municipal peut avoir le pouvoir d'adopter un règlement municipal et d'influer sur le point de vue d'autres élus.

Activités à réaliser durant l'Étape n° 3

Voici trois suggestions d'activités à réaliser durant cette étape :

1. dresser une liste des décideurs et de personnes d'influence
2. mener une étude des parties prenantes
3. déterminer qui sont les décideurs et les personnes d'influence à mobiliser en priorité

Dresser une liste de décideurs et de personnes d'influence

Commencez par déterminer si l'option de politique retenue doit être mise en œuvre par :

- **un gouvernement** (p. ex. fédéral, provincial/territorial, régional ou municipal)
- **un établissement public** (p. ex. hôpital, école, garderie, université)
- **une organisation** (p. ex. politiques régissant les pratiques d'une entreprise ou le travail des salariés)¹¹

Utilisez cette information pour effectuer des recherches dans les sites Web pertinents afin de définir leur structure et ses pratiques. Documentez leur mode d'organisation, les postes détenant le pouvoir décisionnel, les postes pouvant influencer sur les décideurs (personne d'influence interne) et ce qu'il faut pour changer les politiques. Consignez le poste et le nom des décideurs et des personnes d'influence.

Dans une organisation, il peut y avoir divers groupes de décideurs et de personnes d'influence. Par exemple, dans une administration municipale, ce sont les conseillers municipaux qui détiennent le plus de pouvoir; ces élus ont le pouvoir de changer les lois et les règlements d'une municipalité. Les fonctionnaires qui travaillent dans certains services sont des personnes d'influence potentielles, car ce sont souvent eux qui informent les élus des avantages d'un changement de politique et de ses conséquences. Le processus pour changer une politique, comme un arrêté ou un règlement municipal, nécessite de communiquer avec le secrétaire municipal.³⁹

En plus des organisations et des individus membres du groupe de travail, voyez quelles seraient les autres personnes d'influence possibles. Il peut être utile de revenir aux résultats de l'Étape n° 1 et de l'Étape n° 2 pour repérer les individus ou groupes les plus affectés par le problème, comme des associations professionnelles, des réseaux et des coalitions. Pour trouver d'autres noms, envisagez d'utiliser la technique de « la boule de neige »; demandez aux personnes et organismes déjà pressentis d'identifier les autres décideurs ou personnes d'influence.³⁴

Après avoir dressé la liste des noms de ceux qui pourraient vous aider à adopter votre option de politique, remplissez la [feuille de travail 3.0 - Liste des décideurs et des personnes d'influence](#).

Mener une étude des parties prenantes

Les décideurs et les personnes d'influence peuvent être considérés comme des parties prenantes. En les étudiant, vous pourrez ainsi comprendre leur comportement, leurs intentions, leurs attitudes et leurs convictions.⁴⁹ Cette étude nécessite la collecte d'information à partir de sources primaires et de sources secondaires. Parmi les sources primaires, mentionnons les entretiens, les sondages et les groupes de discussions avec les principaux décideurs et personnes d'influence.⁴⁹ Au nombre des sources secondaires, mentionnons des comptes rendus de réunion, des rapports, des énoncés de politique, des articles ou des billets publiés dans les médias sociaux (p. ex. Twitter, Facebook), qui vous permettront d'en apprendre davantage sur la façon dont les parties prenantes ont traité publiquement d'une question donnée ou l'opinion qu'elles ont exprimée à son propos.⁴⁹

Le but est de vous constituer une image complète de la situation dans laquelle la politique doit être mise en œuvre et d'identifier les intérêts, les priorités et les opinions des décideurs et des personnes d'influence.⁴⁹ Cela donne aussi l'occasion de saisir la façon dont ils perçoivent leur propre pouvoir.

Pour orienter votre étude, réfléchissez aux questions ci-après (adaptées du [Toolkit for Healthier Communities-Influencing Healthy Public Policies](#)⁵⁰) :

pour un décideur :

- Quelle est sa fonction ?
- Quels sont les objectifs déclarés de son organisation ?
- Quel processus suit-il avant de prendre une décision (p. ex. recherche, rapport du personnel, audiences publiques, consultation de certaines personnes) ?
- Quels types de décision a-t-il le pouvoir de prendre ?
- Comment peut-on le contacter ?
- Existe-t-il un processus officiel pour l'aborder ?
- Quelle est sa position sur la question ? Sur des questions liées à celle-ci ? Comment a-t-il voté par le passé ?
- Quel type d'action a-t-il déjà mené sur des questions similaires ou quel type de position a-t-il déjà adopté ?
- Que pourrait-il gagner ou perdre à adopter cette option de politique ?
- Quelles relations entretient-il avec la collectivité ? Avec les personnes qui risquent d'être le plus affectées par cette option de politique ?
- Quelle est l'opinion de la collectivité à leur sujet ?⁵⁰

pour une personne d'influence :

- Quelles relations a-t-elle ou a-t-elle eues avec le gouvernement, des institutions publiques ou des organismes ?
- Quelles relations a-t-elle avec la personne en position de pouvoir ?
- Quelle connexion a-t-elle avec l'ensemble de la collectivité (p. ex. membres d'un comité) ?
- Quel processus de persuasion ou de promotion utilise-t-elle ?
- Quels succès a-t-elle remportés en exerçant une influence sur d'autres questions ?

- Quelle est sa position sur la question ? sur des questions qui y sont liées ?
- Certains des sujets pour lesquels elle s'est battue précédemment s'opposent-ils à l'option de politique retenue?⁵⁰

Il se peut que d'autres questions vous viennent à l'esprit. Choisissez celles d'entre elles qui permettront de mieux discerner qui est un décideur et qui est une personne d'influence potentielle. Le but visé est de comprendre quelles sont les personnes qui pourraient être partisans de l'application de la politique (ou au contraire s'y opposer) et de les identifier.⁵⁰ Cette information est également utile pour aider à déterminer s'il faut inclure des activités d'éducation ou de développement des compétences durant l'Étape n° 5.

Déterminer qui sont les décideurs et les personnes d'influence à mobiliser en priorité

Passez en revue la liste que vous avez dressée. En vous appuyant sur l'information recueillie, utilisez la [Feuille de travail 3.1 - Décideurs et personnes d'influence à mobiliser en priorité](#) pour réorganiser cette liste selon :

- ceux qui détiennent le plus de pouvoir pour appuyer et mettre en œuvre le changement de politique
- ceux qui sont le plus abordables (p. ex. ouvert à la discussion, prenant le temps d'écouter)
- ceux qui sont le plus accessibles (p. ex. rencontre des groupes d'intérêts)⁵⁰

Classez-les. Il est logique de commencer par mobiliser les personnes ayant le plus de pouvoir, celles qui sont le plus favorables à l'option de politique retenue et que le groupe de travail peut contacter.⁵⁰

Il se peut que votre groupe accorde plus d'importance à un domaine qu'à un autre (p. ex. ceux qui ont le plus de pouvoir ont plus de poids que ceux qui sont plus abordables). Documentez la discussion afin que l'on comprenne bien la façon dont les décisions ont été prises et consignez le nom des cinq décideurs et personnes d'influence clés. Rappelez-vous que certains des décideurs à contacter pourraient aussi être des personnes d'influence.

Préparez un profil initial des décideurs et des personnes d'influence à mobiliser en priorité. Servez-vous en pour établir des partenariats de collaboration; invitez-les à se joindre au groupe de travail, transmettez leur la note d'information et des renseignements recueillis durant cette étape.

Le but est d'identifier les domaines d'harmonisation éventuelle et les occasions possibles de renforcer les partenariats en vue de l'adoption de l'option retenue. C'est aussi l'occasion de modifier la composition du groupe de travail pour y intégrer des intéressés de l'extérieur. Pensez à travailler avec eux pour remplir la roue des intervenants.²⁴ Réviser le mandat de chacun afin de bien définir le rôle et les responsabilités des nouveaux membres.

Considérations clés pour l'Étape n° 3

- Dressez une liste de décideurs et de personnes d'influence.
- Menez une étude des parties prenantes.⁴⁹
- Organisez votre liste par ordre de priorité de sorte à établir qui sont les cinq principaux décideurs ayant le pouvoir de mettre en application la politique et qui sont les cinq principales personnes d'influence qui pourraient convaincre les décideurs.

Étape n° 4 : Évaluer l'état de préparation à l'élaboration de politiques

L'Étape n° 4 consiste à évaluer l'état de préparation d'organisations, de collectivités et de décideurs à appuyer l'option de politique retenue et à la mettre en application. Pour qu'une politique soit adoptée, il faut que les décideurs y adhèrent et l'inscrivent à leur programme politique et que les membres de la collectivité et des organisations locales l'appuient au moment où elle est présentée.⁵¹

Pourquoi cette étape est-elle importante ?

L'élaboration de politiques nécessite un investissement important en temps, en ressources et en financement. Les décideurs, les organisations et le public concernés peuvent se trouver à divers niveaux de préparation; il est utile de le savoir pour cerner les stratégies qui permettront d'aller de l'avant pour appuyer l'option de politique choisie. Par exemple, certaines approches de promotion de la santé (p. ex. sensibilisation, éducation, développement de compétences ou appui environnemental) peuvent accroître l'état de préparation à l'égard d'une politique donnée. Tirez parti de cette connaissance au moment d'élaborer un plan d'action (Étape n° 5).

Activités à réaliser durant l'Étape n° 4

Deux activités sont proposées : 1) utilisation de l'outil de mesure de la préparation au changement de politique;⁵² et 2) analyse des rapports de force.⁵³

Outil de mesure de la préparation au changement de politique

Cet outil comprend deux questionnaires, l'un pour évaluer l'état de préparation de collectivités et d'organisations à élaborer une politique, et l'autre, pour évaluer l'état de préparation de décideurs municipaux.⁵² Bien que cet outil ait été conçu pour des municipalités, vous pouvez vous en servir pour comprendre d'autres types d'organismes.⁵²

L'outil est basé sur la théorie de la diffusion de l'innovation de Rogers, dans laquelle ce dernier décrit la façon dont les populations réagissent à de nouvelles idées ou à des innovations.⁵² Conformément à cette théorie, les gens peuvent se classer en :

- innovateurs (créateurs d'innovation)
- adeptes précoces (les premiers à adopter l'innovation)
- majorité précoce (ceux qui l'adoptent ensuite)
- majorité tardive (ceux qui l'adoptent plus tard)

- retardataires (ceux qui tardent à l'adopter)⁵²

Dans chaque catégorie, les gens sont motivés par diverses approches.⁵² Par exemple, les adeptes tardifs ou les retardataires ont besoin d'une persuasion qui soit ferme et totale. Les innovateurs sont ceux qui prennent plus de risques et nécessitent des stratégies moins intensives pour les convaincre d'adopter quelque chose de nouveau.

L'outil de mesure de la préparation au changement de politique condense ces cinq catégories en trois : innovateurs (A), majorité (B) et retardataires (C).⁵² Servez-vous-en comme point de départ pour évaluer l'état de préparation des intéressés.

L'outil permettant d'évaluer l'état de préparation des organisations et des collectivités est disponible en ligne à [Démarez le questionnaire](#).⁵² Le calcul des notes se fait automatiquement en ligne et vous fournit la catégorie avec cette description. Pour remplir le questionnaire sur papier, cliquez sur le lien [Outil de préparation en matière de politique](#).⁵⁴

Chacun des membres de votre groupe devrait remplir le questionnaire individuellement. En cas d'incertitude quant à la réponse à choisir, consultez une personne qui connaît bien l'organisation, la collectivité ou le décideur. Lisez attentivement chaque question. Si elles peuvent vous sembler semblables, elles présentent de légères différences.⁵⁴

Une fois le questionnaire rempli, faites le décompte pour chacune des trois catégories (A, B et C) afin d'obtenir le score global pour chaque catégorie. Comparez les scores obtenus par chacun et additionnez-les pour connaître le score collectif relatif à l'organisation, la collectivité ou le décideur évalué. Par exemple, si la municipalité à influencer a obtenu principalement des A comme score, on peut la considérer comme étant innovatrice. Si elle a obtenu principalement des B, elle se situe dans la majorité. Si elle a obtenu principalement des C, il s'agit d'une municipalité retardataire.^{52,54}

Vous trouverez dans l'ouvrage Guide d'introduction sur l'élaboration de règlements municipaux relatifs à la santé publique³⁹ publié par SPO un questionnaire conçu pour évaluer des décideurs municipaux.

Utilisez les résultats récapitulatifs pour savoir si la collectivité, les organisations et les décideurs sont prêts à appuyer l'option de politique retenue et éclairer la discussion au moment d'analyser les rapports de force.

Le site Web sur lequel est affiché l'[outil permettant d'évaluer l'état de préparation en matière de politique](#)⁵² offre plusieurs ressources qui vous aideront à vous servir de l'outil et à comprendre les résultats.

Analyser les rapports de force

L'analyse des rapports de force est utile pour comprendre l'éventail de facteurs susceptibles d'influer sur le succès d'une option de politique.⁵³ Elle repose sur la prémisse que les situations existent selon un certain équilibre entre les forces qui stimulent le changement ou, au contraire, s'y opposent.⁵³ Pour faire adopter une politique, la force stimulant le changement doit être plus forte que celle qui s'y oppose.⁵³

L'analyse des rapports de force⁵³ est une activité que vous pouvez réaliser en groupe. Téléchargez la feuille de travail [MindTools](#)⁵⁶ (outils de réflexion) et suivez les cinq étapes ci-après.

1. Rédigez les buts et les objectifs de l'option de politique choisie ou une question d'évaluation à laquelle il faudra répondre.
2. Faites un remue-méninges au sujet des forces qui catalysent le changement. Prenez en considération tous les renseignements recueillis durant les étapes n^{os} 1, 2 et 3 et les résultats concernant l'état de préparation des divers intéressés à l'élaboration de politiques. Inscrivez les idées/facteurs recueillis dans la colonne « forces favorables au changement ».
3. Faites un remue-méninges au sujet des forces qui s'opposent au changement ou lui sont défavorables. Inscrivez les idées/facteurs recueillis dans la colonne « forces opposées au changement ». Prenez en considération tous les facteurs, notamment sociétaux, politiques, économiques et environnementaux.
4. Assignez une note (1 = très faible; 2 = faible; 3 = fort et 4 = très fort) pour chaque force énumérée selon son influence sur l'option de politique retenue et sur ses objectifs. Faites le total des notes; les scores les plus bas indiquent une influence mineure et les scores les plus élevés, une plus grande influence sur le changement.
5. En vous basant sur les résultats obtenus, voyez quelles sont les forces de soutien susceptibles d'être renforcées et celles susceptibles d'être affaiblies pour catalyser le changement.⁵⁵ Faites-en deux listes, l'une précisant les moyens de renforcer les forces de soutien, et l'autre, les moyens d'affaiblir les forces qui s'opposent au changement. Utilisez cette information dans l'Étape n^o 5.

Vous trouverez un exemple de représentation visuelle de l'attribution d'une note à la page [MindTools : Force Field Analysis: Analyzing the Pressures For and Against Change](#)⁵⁵ (en anglais).

S'il y a plus d'une option de politique qui reste à l'étude, utilisez l'outil de préparation en matière de politique⁵² et réalisez une analyse des rapports de force⁵⁵ afin de déterminer quelle option l'organisation, la collectivité ou le décideur est prêt à adopter. Faites adopter cette option de politique à l'Étape n^o 5.

Le village rural de Smallville, situé dans la municipalité de Hover, est à mi-chemin entre deux centres urbains auquel il est relié par un travail de comté. Ce village est le siège de la compagnie d'assurances 123 qui emploie 30 salariés. La limitation de vitesse actuelle est de 60 km/h dans le village, mais peu de conducteurs la respectent. La plupart d'entre eux la dépassent, circulant à une vitesse de 10 à 15 km supérieure. L'option de politique cernée serait de modifier l'arrêté municipal actuel pour fixer la limitation de vitesse à 40 km/h. Son but serait de rendre le village plus sécuritaire pour ses résidents, les gens qui y travaillent, y étudient et s'y divertissent. L'objectif est d'amener les conducteurs à ralentir.

Évaluation de l'état de préparation d'une collectivité : Le village de Smallville est-il prêt à réduire la vitesse maximale pour l'amener à 40 km/h ? Les gens qui traversent villages sont-ils prêts à s'y conformer ?

Évaluation de l'état de préparation d'une organisation : Le personnel de la compagnie d'assurances 123 est-il prêt à accepter un arrêté municipal qui fixe la limitation de vitesse à 40 km/h ?

Évaluation de l'état de préparation d'une municipalité : La municipalité de Hover est-elle prête à changer ce règlement pour abaisser la limitation de vitesse à 40 km/h ?

Considérations clés pour l'Étape n° 4

- Utilisez l'outil permettant d'évaluer l'état de préparation en matière de politique⁵² pour mesurer l'état de préparation d'organisations, de collectivités et de décideurs à cet égard.
- Établissez qui peut se classer comme faisant partie des innovateurs, de la majorité ou des retardataires.
- Menez une analyse des rapports de force⁵⁵ pour établir ce qui stimule le changement et ce qui s'y oppose.
- Préparez une liste des moyens permettant de consolider les forces de soutien et d'affaiblir les forces d'opposition.
- Définissez une option de politique à adopter. Voyez quels sont les types de stratégies requises pour encourager ce changement de politique.

Étape n° 5 : Concevoir un plan d'action

Il s'agit de la dernière étape de la phase de planification. Elle a pour objet le de concevoir un plan d'action pour orienter le processus de mise en application d'une option de politique particulière.

Pourquoi cette étape est-elle importante ?

Le plan d'action est un moyen d'utiliser l'information obtenue durant les étapes n^{os} 1 à 4 pour présenter les activités à mener durant la phase de mise en œuvre. Les actions choisies permettront de créer une dynamique et un soutien pour la politique.

La préparation d'un plan d'action aide :

- à étudier dans le détail ce qui est à faire ou qui peut être fait;
- à montrer comment la phase de mise en œuvre sera organisée;
- à identifier ce qu'il est possible de faire;
- à économiser du temps, de l'énergie et les ressources;
- à augmenter la probabilité de voir les gens faire ce qui est nécessaire.⁵⁷

Ce plan doit fournir les indications suivantes :

- quelles actions ou quels changements se produiront ? Auxquels donne-t-on la priorité ?
- qui mènera ces actions/apportera ces changements ?
- quelles sont les ressources requises pour le faire ?
- dans quels délais doivent-ils se produire et pendant combien de temps ?
- qui devrait en être informé?⁵⁷

Les résultats de cette étape servent de feuille de travail pour la phase de mise en œuvre.

Activités à réaliser durant l'Étape n° 5

Voici trois suggestions d'activités pour réaliser l'Étape n° 5 : 1) créer un modèle logique pour identifier les stratégies à déployer; 2) concevoir un plan d'action; et 3) mener une évaluation de l'impact de l'équité en matière de santé (EIES) du plan d'action et réviser ce plan en fonction des conclusions de l'EIES.

Créer un modèle logique

Un modèle logique fournit une représentation visuelle de la relation qui existe entre :

- les buts (état final auquel la politique devrait permettre d'aboutir)
- les objectifs (bref énoncé précisant l'impact ou les effets souhaités de la politique)
- la politique (politique à adopter)
- les stratégies (les approches générales à atteindre les buts et les objectifs de la politique)⁵⁸

Ce modèle fournit l'orientation stratégique générale des actions définies dans un plan d'action et il peut se percevoir comme une représentation de la théorie de changement sous-jacente à l'adoption de l'option de politique retenue.⁵⁸

Il se peut que le groupe de travail doive établir les stratégies à prioriser. Si leur nombre dépasse cinq, cela complique la tâche. Voici des stratégies à envisager :

- **Recherche et enquête sur les politiques** (p. ex. recueillir des données sur l'opinion publique, démontrer les avantages que présenterait la politique);
- **Établissement de relations et sensibilisation des décideurs** (p. ex. établir des contacts et faire appel à la participation, préparer des feuillets d'information, offrir des séances de sensibilisation, fournir des commentaires constructifs);
- **Établissement de relations et sensibilisation des personnes d'influence;**
- **Mobilisation du public** (p. ex. messages dans les médias sociaux, parrainage de réunions publiques, offre de séances d'éducation);⁵⁹

Voici quelques stratégies générales pour travailler avec des organisations et des collectivités :

- renforcer les connaissances et le soutien organisationnel;
- comprendre le contexte social, politique et économique;
- guetter les occasions de nouer des partenariats pour influencer sur les politiques au sein des collectivités;
- mobiliser les décideurs indécis;

- nouer des partenariats avec les intéressés que la politique affectera.⁶⁰

Une fois que vous aurez défini les stratégies à utiliser, réfléchissez aux types d'activités permettant de les réaliser. Par exemple, comment entretenir les relations nouvellement établies avec des décideurs ? Qu'est-il possible de faire pour obtenir leur appui ?

Concevez une représentation graphique du modèle logique. Il est courant de représenter les modèles logiques de façon linéaire mais on peut aussi les représenter sous la forme d'un cycle ou d'un tableau.⁵⁸

Concevoir un plan d'action

Un plan d'action (que l'on appelle parfois plan de travail ou plan opérationnel) sert de guide pour gérer les efforts déployés en matière de politique. C'est un document dans lequel on décrit clairement les activités de base, les tâches à accomplir, les ressources nécessaires et l'échéancier à suivre pour les stratégies retenues.³³ Il s'agit de définir le changement qui se produira, qui fera quoi, et d'ici quelle date pour que cela se produise (Tableau n° 4).⁵⁷

Tableau n° 4 : Éléments du plan d'action⁵⁷

Activités	Tâches	Responsable	Collaborateurs	Échéance	Ressources requises	Résultats
Tirées du modèle logique	Quelles sont les étapes à franchir pour réaliser l'activité ?	Qui s'en chargera ?	Quelles seront les autres personnes impliquées ?	Quand cela sera-t-il fait ?	Que faut-il ? De quoi dispose-t-on ?	Qu'est-ce qui a été accompli ? Qui doit en être informé ?

Mener une évaluation de l'impact en matière d'équité en santé (EIES) du plan d'action

Une fois que vous aurez conçu votre plan d'action, menez une EIES des actions proposées. Pour cela, vous devez définir :

1. les groupes qui risquent de faire l'objet d'iniquités en raison des actions envisagées;
2. les déterminants (causes premières) des iniquités, en particulier en ce qui a trait à l'action envisagée;
3. les répercussions positives et négatives des actions envisagées sur les groupes concernés;

4. les modifications ou les stratégies pouvant être mises en place de façon réaliste pour optimiser les effets positifs et minimiser les effets négatifs;
5. le mode de suivi possible des actions envisagées et les stratégies d'atténuation à déployer pour s'assurer que les actions menées ont les effets prévus.²⁰

Il s'agit des mêmes [questions](#) que celles qui ont été posées dans l'introduction de ce manuel. Utilisez les réponses déjà fournies pour réviser le plan d'action si nécessaire.

Élaborez un plan de communication pour informer les décideurs du plan d'action et établissez la façon dont ils pourraient contribuer à sa mise en œuvre.³⁸ Peut-être pourriez-vous préparer des messages clés présentant les objectifs de chaque activité. Cette information pourrait attirer d'autres personnes visant des objectifs similaires; ils pourraient vous contacter pour nouer une relation de collaboration.

Pour en apprendre davantage au sujet de l'élaboration d'un plan de communication du plan d'action, reportez-vous à [Community Tool Box : Developing a Plan for Communication](#).³⁸

Considérations clés pour l'Étape n° 5

- Créez un modèle logique qui servira à l'élaboration d'un plan d'action pour mettre en œuvre l'option de politique retenue.
- Concevez un plan d'action pour gérer les efforts collectifs à mener pour adopter l'option de politique retenue.
- Menez une EIES du plan d'action puis révisez-le en conséquence.
- Élaborez un plan de communication pour informer les décideurs du plan d'action et les inviter à contribuer à sa mise en œuvre.

Évaluer la phase de planification

Nous voici à la fin de la phase de planification. Après avoir consacré tout ce temps, ces ressources et ces efforts à la planification, il sera peut-être nécessaire de montrer aux bailleurs de fonds, au personnel d'encadrement, aux représentants du gouvernement et au public que les choses progressent. Dans le document [Pleins feux sur : La mesure du processus d'élaboration des politiques](#)⁷ publié par SPO, vous trouverez des façons d'évaluer les quatre premières étapes décrites dans ce manuel (Tableau n° 5).

Tableau n° 5 : Mesure des Étapes n°s 1 à 4 : questions à prendre en considération⁷

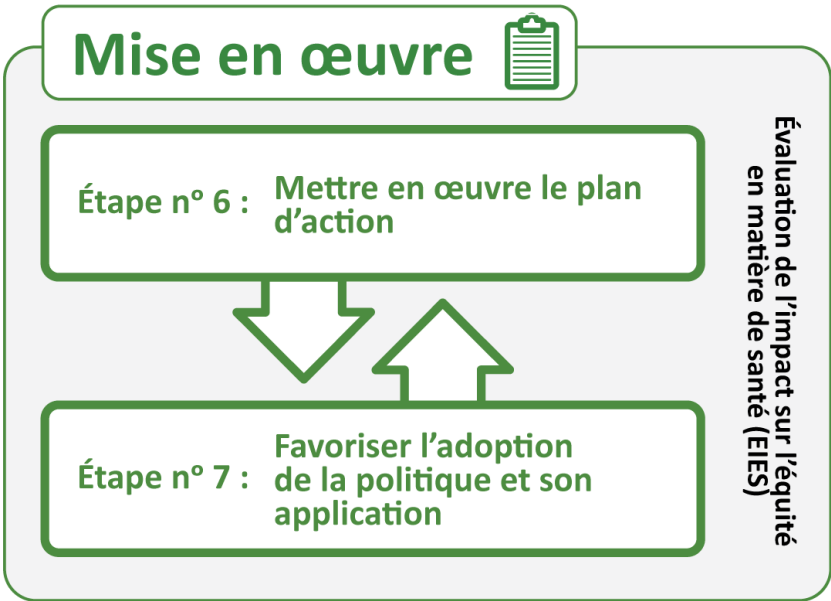
Étapes de l'élaboration d'une politique	Questions à prendre en considération
<p>Étape n° 1 : Cerner le problème, le décrire et l'analyser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La politique à élaborer a-t-elle fait l'objet d'un mandat de haut niveau ? • La politique est-elle fondée sur des données pertinentes issues d'une évaluation de la situation ? d'une évaluation des besoins ? • A-t-on déterminé le fardeau du problème à traiter en matière de santé publique ? • A-t-on établi le caractère prioritaire du problème à traiter ? • A-t-on déterminé la pertinence d'une action politique à l'échelle locale ? • A-t-on établi les avantages d'une action politique ? • A-t-on établi quelles seraient les personnes les plus touchées ? • A-t-on mené une analyse de coûts-avantages comparant l'application de la politique au statu quo) ? • A-t-on préparé des données pour une diffusion rapide et proactive ? • Sous quelle forme a-t-on communiqué les données ? A-t-on envisagé et utilisé de nouveaux modes de communication ?
<p>Étape n° 2 : Déterminer les options de politique possibles et les analyser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous étudié des politiques appliquées ici et dans des pays au profil démographique et cultural semblable ? Avez-vous intégré ces options lorsqu'elles étaient pertinentes ? • Avez-vous eu des échanges avec d'autres pays quant à leurs politiques et leur expérience ? Dans l'affirmative, comment se sont-ils déroulés ? • A-t-on mené une recherche pertinente pour mettre en lumière l'élaboration de la politique ? Si c'est le cas, quelles en ont été les conclusions ?
<p>Étape n° 3 : Déterminer qui sont les décideurs et les personnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A-t-on mené un processus de consultation approfondie avec les principales parties prenantes ? Comment cela s'est-il fait ?

Étapes de l'élaboration d'une politique	Questions à prendre en considération
d'influence et comprendre leur point de vue	
Étape n° 4 : Évaluer l'état de préparation à l'élaboration de politiques	<ul style="list-style-type: none"> • A-t-on utilisé un modèle de préparation de la collectivité pour mesurer : <ul style="list-style-type: none"> • la connaissance du problème ou de l'enjeu • les efforts actuellement déployés pour le résoudre • la connaissance de ces efforts • l'encadrement • les ressources • le climat au sein de la collectivité pour l'élaboration d'une politique

Phase de mise en œuvre

À ce stade, vous avez établi la direction à prendre pour adopter la politique. La présente phase consiste à tout mettre en œuvre; elle se compose de deux étapes (Figure n° 4). Comme il s’agit d’un processus continu, apportez les ajustements voulus à mesure des besoins en vue de recueillir le soutien voulu pour la politique. Il peut s’agir de recruter de nouveaux membres pour votre groupe de travail afin de mettre en œuvre votre plan.

Figure n° 4 : Phase de mise en œuvre



Étape n° 6 : Mise en œuvre du plan d'action

Le plan d'action n'est pas un document final et il peut évoluer à mesure de sa mise en œuvre.⁵⁷ Durant l'Étape n° 6, vous centrerez l'attention sur le suivi de la mise en œuvre du plan d'action et les ajustements à apporter collectivement en fonction : 1) de l'environnement politique, économique et social, et 2) des ressources humaines et financières disponibles.

Pourquoi cette étape est-elle importante ?

La concrétisation du plan d'action peut être difficile. L'Étape n° 6 vise à s'assurer que les activités ont lieu tel que prévu, tel que nécessaire et qu'elles se font selon les conditions établies dans l'énoncé des buts et des objectifs.

Activités à réaliser durant l'Étape n° 6

Voici deux suggestions d'activités pour cette étape : 1) mise en place d'un système de présentation de rapports périodiques; et 2) actualisation du plan de communication pour intégrer tout changement apporté, mobiliser de nouvelles parties prenantes et conserver l'intérêt de ceux qui sont déjà mobilisés.

Mettre en place un système de présentation de rapports de suivi

Les systèmes habituels de présentation de rapports de suivi comprennent des mises à jour mensuelles et une révision du plan d'action, assorti du nom des personnes responsables des activités ou des tâches. C'est un moyen de faire le suivi des réalisations, des difficultés qui se présentent et du soutien additionnel requis.

Les mises à jour peuvent se faire par divers canaux. Par exemple, un groupe de travail a affiché son plan d'action dans un répertoire commun. Avant la réunion mensuelle, chaque personne responsable d'une activité ou d'une tâche met à jour la section qui le concerne. L'ordre du jour de la réunion mensuelle inclut la révision du plan d'action et une réflexion au sujet des notes relatives à l'avancement des activités. On peut aussi concevoir des mises à jour diffusées par courriel, avec un en-tête standardisé et un contenu de type bulletin basé sur les activités.

Quelle que soit la méthode utilisée, élaborer des lignes directrices portant sur le calendrier des mises à jour, le mode de présentation de celles-ci et la personne qui s'en occupe. C'est au groupe de travail de l'établir de manière collective. Au besoin, revoyez le mandat du groupe pour savoir si on a fourni des directives à ce sujet. S'il n'y a personne pour diriger les rapports de suivi, délibérez-en (voir à l'Étape n° 2) pour établir qui s'en chargera. Mettez ensuite à jour le mandat de chaque coéquipier pour y inclure le rôle et les responsabilités de cette personne.

Concevez un système pour la sauvegarde du plan d'action révisé afin que toute personne qui en a besoin ait accès à la version la plus récente. Exemple : nommez le fichier en indiquant d'abord la date puis le nom du plan d'action, p. ex. « 12 janvier 2018_plan d'action de la politique en milieu travail ».

Selon les problèmes ou les réactions qui émergent, le groupe peut avoir besoin de réviser le plan d'action. Si c'est le cas, examinez tout nouvel ajout en utilisant les [questions](#) de l'EIES. Servez-vous des réponses pour apporter toute révision nécessaire.

Évitez les obstacles à la mise en œuvre que sont :

- le manque d'appropriation
- le manque d'engagement
- l'absence d'obligation redditionnelle
- la perception selon laquelle le plan d'action est séparé du travail quotidien
- un plan intimidant (activités trop nombreuses, priorités changeantes)
- un plan futile (pas assez de détails sur la façon dont il mène à l'élaboration de la politique)⁶¹

Mise à jour du plan de communication

La mise en œuvre du plan d'action peut prendre des semaines, des mois, voire des années, selon le sujet.⁵⁷ Dans l'intervalle, il est nécessaire de communiquer aux parties prenantes et notamment aux décideurs et aux personnes d'influence ce qui se passe.

Il est important de concevoir un système de réactions pour communiquer les changements à apporter au plan d'action et les messages clés. Réviser le plan de communication élaboré à la fin de la phase de planification afin d'y inclure un moyen de communiquer les changements apportés au plan d'action. Assurez-vous que le système mis en place est effectivement utilisé. Le but est d'obtenir continuellement du soutien pour l'adoption et l'application de l'option de politique retenue.

Considérations clés pour l'Étape n° 6

- Mettez en place un système de présentation de rapports périodiques pour faire le suivi des réalisations, des difficultés rencontrées et du soutien additionnel requis.
- Déterminez qui dirigera la présentation de rapports périodiques de l'avancement du plan d'action.
- Assurez-vous que toute personne qui en a besoin a accès à la version la plus récente du plan.
- Concevez un système de réactions en vue de communiquer aux parties prenantes et notamment aux décideurs et personnes d'influence ce qui se passe (changements, messages clés).

Étape n° 7 : Favoriser l'adoption de la politique et son application

L'objet de cette étape est d'amener les décideurs à adhérer à la politique proposée, c'est-à-dire à inscrire à leur programme les recommandations politiques à ce sujet, à les adopter (à y adhérer) et à les mettre en œuvre.⁵¹ Le rôle des professionnels de la santé et du groupe de travail est avant tout de faire connaître l'information recueillie, ce qui a été réalisé durant le processus d'élaboration de la politique et de servir de ressource.

Pourquoi cette étape est-elle importante ?

Cette partie du processus d'élaboration de politiques est centrée spécifiquement sur ceux qui ont le pouvoir décisionnel d'adopter et de mettre en application la politique au sein d'un système officiel. Il est important de parvenir à une compréhension du processus afin de les convaincre et d'influer sur leur prise de décision. La mise en application d'une politique fait appel à la transformation des buts et des objectifs définis dans l'Étape n° 1 en une politique opérationnelle.

Le plus souvent, l'adoption et la mise en application d'une politique prennent beaucoup de temps. En faisant connaître l'information recueillie durant son élaboration, cela permet d'éviter la duplication du travail de collecte de données et, éventuellement, de réduire le temps requis pour cette étape.

Activités à réaliser durant l'Étape n° 7

Voici trois suggestions d'activités pour cette étape :

1. comprendre le processus de mise en application de la politique
2. rédiger la politique
3. communiquer la politique

Comprendre le processus

Avant de pouvoir appliquer une politique, il faut obtenir son adoption. Une partie du plan d'action conçu durant l'Étape n° 5 et l'Étape n° 6 consiste à obtenir du soutien pour la politique. C'est à présent aux décideurs de rendre ce soutien opérationnel.

Pour soutenir efficacement l'adoption de la politique, il est important de comprendre le processus que les organisations, les institutions ou les gouvernements ont besoin de suivre à cet effet.

Par exemple, lorsque des règlements municipaux sont en cours d'élaboration, le personnel municipal rédige habituellement un rapport et émet des recommandations.³⁹ Renforcez vos arguments pour

l'adoption de la politique en diffusant au personnel l'information recueillie à partir de son élaboration au moment de la rédaction du rapport plutôt qu'au moment de sa présentation au conseil municipal. Le groupe de travail sera ainsi en mesure de soutenir ses alliés (le personnel municipal) dans le processus et de rassurer les décideurs (le conseil municipal).^{39,62} Il s'agit de renforcer l'idée que la politique répond aux préoccupations cernées, résout un problème bien documenté et bénéficie de suffisamment de soutien dans la collectivité.³⁹

L'Étape n° 3 incluait un travail initial pour comprendre les systèmes et le processus en jeu pour que les décideurs donnent leur adhésion à la politique. À ce stade, on aura en principe réfléchi aux questions suivantes :

- quel est le processus suivi par les décideurs au moment de la prise de décision politique ?
- quelle est la durée du processus de début jusqu'à la fin ?
- où en sont-ils dans le processus ?

Si vous ne disposez pas de réponses pour ces questions, recueillez l'information nécessaire pour les connaître.

Rédigez un sommaire de ce qui est actuellement connu du processus d'application de la politique. Il est important de s'intéresser au contexte précis dans lequel la politique sera adoptée (p. ex. organisation, institution ou gouvernement). Il y aura des étapes particulières à suivre dans le cas d'un contexte local (politiques et procédures internes à suivre). Par exemple, toutes les municipalités doivent suivre le même processus pour la mise en application d'un règlement municipal; mais certaines d'entre elles peuvent avoir des procédures additionnelles. Cela est également vrai des institutions publiques.^{39,62}

Transmettez ce sommaire aux principaux décideurs et aux personnes d'influence averties et demandez-leur de signaler toute information manquante. S'il y a des étapes ou des exigences qui n'ont pas été suivies, travaillez avec eux pour qu'ils aient une bonne compréhension du processus d'adoption de la politique. Utilisez ce sommaire pour réviser le plan d'action (Étape n° 5) et guider les efforts déployés par le travail du groupe pour encourager l'adoption et la mise en application de la politique.

Rédiger la politique

Une politique explicite se compose habituellement de cinq éléments :

1. **Raison d'être** : on y indique qui a créé la politique, qui en sont les bénéficiaires et quel est le problème traité;
2. **Glossaire** : définitions des termes clés utilisés dans la politique;
3. **Contenu de la politique** : les règlements et les sanctions prévues, de même que les buts, les objectifs, les plans, les procédures, les stratégies, les règlements et les mesures à suivre relativement aux problèmes;
4. **Date** : la date d'approbation et la date de toute modification;
5. **Documentation de soutien** : le détail des procédures d'exécution pour traiter du non-respect de la politique, les procédures de communication, de suivi et d'évaluation de la politique et tout autre document de soutien.⁶⁴

Généralement, ce sont les personnes chargées de l'application d'une politique qui rédigent celle-ci. Toutefois, les membres du groupe de travail peuvent être invités à apporter leur contribution. Sinon, offrez de diffuser l'information recueillie tout au long du processus d'élaboration, en particulier les sommaires et les notes d'information. Utilisez à cet effet les relations établies.

Au moment de la rédaction d'une politique donnée, encouragez les décideurs à tirer parti de ce que d'autres ont déjà fait. Dans l'Étape n° 2, il s'agissait d'identifier les différentes options de politique possibles. Passez en revue les options qui s'avèrent pertinentes pour la politique en cours de rédaction. Réfléchissez aux éléments que l'on pourrait recommander d'y inclure.

Selon la politique en question, il se peut qu'il existe des documents d'orientation précisant ce qu'elle devrait inclure. Par exemple, les dirigeants de la [Play Safe Initiative](#)⁶⁴ ont conçu une ressource pour orienter l'élaboration de politiques sur les commotions cérébrales³⁹ et sur les politiques municipales en matière de consommation d'alcool.⁴⁰

Une fois que l'ébauche de la politique aura été rédigée, travaillez avec les décideurs pour mener une évaluation de l'impact en matière de santé (EIES)²⁰ de sorte à atténuer tout effet imprévu de la politique en question. Encouragez-les à réfléchir à la façon dont divers groupes peuvent être affectés négativement par la politique; repérez les programmes existants pouvant réduire ses effets négatifs ou créez un nouveau programme dans ce but.²⁰

Une municipalité a par exemple décidé de mettre en application une nouvelle politique antitabac pour immeubles à logements multiples pour les logements municipaux.¹⁹ La municipalité en question s'est associée au bureau de santé publique et à d'autres intéressés de la collectivité pour offrir des mesures de soutien à l'abandon du tabac pour les résidents. Travaillez avec les décideurs pour réviser la politique en conséquence.¹⁹

Encouragez les décideurs à rédiger une politique et des procédures internes pour la mise en application de la politique et le contrôle de celle-ci. Ce document devrait :

- préciser quels sont les postes de l'organisation responsables de la mise en application de la politique, du contrôle de cette mise en application et de l'évaluation de la politique;
- prévoir un plan de diffusion pour amener les personnes occupant ces postes à clarifier leur rôle.³⁹

Les personnes qui en ont la responsabilité pourront ainsi suivre le plan d'action recommandé et cela encouragera l'adhésion à la politique et la promotion de celle-ci.

L'adoption de la politique doit avoir lieu avant sa mise en application. Si des décideurs opposent une résistance à son adoption, envisagez l'utilisation de stratégies de promotion. Parmi celles-ci pourraient figurer la diffusion de recommandations s'appuyant sur des preuves, la sensibilisation au problème en mettant en évidence le fait que la politique permet de le régler, le renforcement des partenariats et la mobilisation sociale.⁶⁵ Il s'agit ici de bien montrer aux décideurs la nécessité du changement.

Pour en apprendre davantage sur la façon de promouvoir l'adoption d'une politique, reportez-vous au document [Evaluating Success in Public Health Advocacy Strategies](#)⁶⁶ et [Advocacy Strategies for Health and Development : Development Communication in Action](#).¹⁶

Communiquer la politique

La mise en application d'une politique est ce qui a lieu entre le moment où la politique est instaurée et celui où l'on perçoit ses effets. Elle implique une activation officielle du texte de la politique par les décideurs et sa communication à ceux affectés par la politique et ceux qui la mettront en vigueur.

Travaillez avec les décideurs pour les aider à concevoir un plan de promotion, de dissémination, de mise en application, de contrôle et de suivi et, enfin, d'évaluation de la politique. Pour cela, encouragez-les à définir les ressources humaines et financières requises pour établir un échéancier réaliste et logiquement séquencé.

Diffusez l'information et les résultats pertinents obtenus à l'Étape n° 5. Vous pourriez notamment préparer un plan de campagne de sensibilisation, l'afficher en ligne et donner des nouvelles de sa réalisation. C'est ainsi que la [University of California](#) a établi pour son campus une politique anti-tabac.⁶⁷ Autre suggestion, préparez des communiqués écrits et oraux (vidéo) à publier ou à diffuser sur les réseaux d'information traditionnels (télévision, presse), et sur les sites de médias sociaux (Twitter, Facebook). Les intéressés pourraient eux aussi promouvoir le message.³⁸ C'est ainsi que CAA a une campagne *Heads Up!* par laquelle elle informe ses adhérents de changements législatifs et de politiques sur la sécurité routière.⁶⁸

À ce stade, encouragez les décideurs à se préparer à faire face aux organisations et aux individus défavorables à la politique. Envisagez de travailler avec eux pour chercher à recenser ceux qui peuvent s'y opposer. Mobilisez-les pour évaluer leur état de préparation au changement, de la même façon que vous avez procédé à l'Étape n° 4.

Considérations clés pour l'Étape n° 7

- Déterminez si vous avez besoin de passer du rôle de facilitateur/soutien à celui de promoteur si des décideurs manifestent une résistance ou reportent l'adoption de la politique.
- Sachez quelles sont les étapes précises à suivre par les organisations ciblées pour l'adoption de la politique.
- Mettez l'accent sur la nécessité d'établir des liens avec les principaux intéressés et décideurs.



Phase d'évaluation

L'objet de cette phase est de concevoir un système permanent pour évaluer l'efficacité de la politique et de gérer ce système. Cette phase ne comporte qu'une étape : évaluer la politique (Figure n° 5). C'est l'occasion de motiver d'autres intéressés qui ne se sont peut-être pas encore mobilisés dans le processus d'élaboration de la politique (p. ex. spécialistes en évaluation, épidémiologistes ou chercheurs de la collectivité).

Figure n° 5 : Phase d'évaluation



Étape n° 8 : Évaluer la politique

Tout comme la phase de planification et celle de la mise en œuvre, la phase d'évaluation d'une politique constitue un processus systématique. Son objet est de concevoir et de mettre en œuvre un plan pour évaluer la politique elle-même ou son processus d'élaboration. Elle vise à s'assurer qu'elle a été mise en œuvre comme prévu et qu'elle a l'impact souhaité, de même qu'à comprendre le processus utilisé.

Bien que l'évaluation en constitue la dernière étape, il faudrait, tout au long du processus d'élaboration, faire un suivi et une évaluation régulière des activités menées et, au moment de l'étape finale, passer en revue les résultats obtenus de ces premières évaluations.

Pourquoi cette étape est-elle importante ?

Les évaluations de politiques font appel à des principes et des méthodes d'évaluation permettant d'examiner le contenu, la mise en œuvre et les effets de la politique afin d'en déterminer le bien-fondé, la valeur et l'utilité. Elles servent à :

- documenter et éclairer le travail d'élaboration, d'adoption et de mise en œuvre
- déterminer l'efficacité et constituer une base de données
- sonder le niveau de soutien
- évaluer la conformité
- guider les actions futures⁶⁹

L'évaluation d'une politique peut être difficile, énergivore et demandée de nombreuses ressources.^{69,70} Elle a toutefois le potentiel d'améliorer des politiques en place et de se constituer une base de données de pratiques exemplaires en élaboration de politiques pour des besoins futurs.⁷¹ C'est aussi l'occasion de documenter et de célébrer ce qui a été réussi et de cerner les domaines à améliorer.

Ce qui distingue l'évaluation d'une politique de celle d'un programme ou d'un service

- **Le niveau d'analyse requis** : à l'échelle du système ou de la collectivité dans le cas d'une politique ; à l'échelle du programme dans le cas d'un programme;
- **Le niveau de contrôle** : il peut être plus difficile d'établir des limites clairement définies dans le cas de l'évaluation d'une politique.
- **La capacité d'établir une comparaison équivalente** : cela peut être plus difficile dans le cas de l'évaluation d'une politique.

- **L'ampleur et la portée de la collecte de données** : elles peuvent être plus importantes dans le cas de l'évaluation d'une politique.
- **Le type et le nombre d'intéressés impliqués** : ils peuvent être différents dans le cas de l'évaluation d'une évaluation.⁷²

Pour mieux saisir comment appliquer les principes d'évaluation, reportez-vous à l'article [Ethics and evidence generation : Steps to guide public health evaluations and promote ethical reflection throughout the lifecycle of an evaluation](#).⁷³ On y présente trois étapes pour guider les évaluations en santé publique, en insistant sur les considérations d'ordre éthique.

Activités à réaliser durant l'Étape n° 8

Voici deux suggestions d'activités pour cette étape : 1) mener une évaluation de politique et 2) communiquer les résultats de l'évaluation.

Mener une évaluation de politique

Tout au long de l'évaluation, des décisions sont prises afin de déterminer : 1) ce qui doit être évalué, 2) la façon dont l'évaluation doit se faire et 3) les recommandations possibles.⁷¹ Pour vous permettre de déterminer ces renseignements, il est recommandé d'utiliser [Aperçu : Les 10 étapes d'une évaluation](#)⁷⁰ publié par SPO pour guider la préparation et la réalisation d'une évaluation de politique. Le Tableau n° 6, qui est basé sur l'article [Ever wonder whether policy makes a difference ? Conduct an evaluation to find out](#)⁷¹ présente la marche à suivre et offre des suggestions quant à la façon de l'appliquer.

Veiller à ce que l'évaluation de politique soit conçue de sorte à surmonter les problèmes courants :

- l'accès aux données appropriées
- le manque de mesures appropriées
- le contrôle politique et le souci d'une production rapide de résultats
- les facteurs externes et contextuels empêchant l'évaluation
- le manque de temps⁶⁹

Utilisez les résultats de l'évaluation pour réviser le contenu de la politique, sa mise en œuvre ou ses effets.

Tableau n° 6 : Dix étapes pour mener une évaluation de politique⁷¹

Étapes	Demande d'évaluation d'une politique
<p>Étape n° 1 : Clarifier ce qui doit être évalué</p>	<p>Concevez un modèle logique donnant les objectifs de la politique, les groupes visés, les résultats obtenus, les réalisations et les activités.</p> <p>Énoncer l'objet de l'évaluation en précisant ce qui doit être évalué et comment utiliser les résultats. Cet objet est habituellement un énoncé général plutôt que des questions précises à traiter.</p> <p>Entamez un dialogue pour définir les questions d'évaluation.</p>
<p>Étape n° 2 : Impliquer des intéressés</p>	<p>Déterminez qui sont les parties prenantes, leurs intérêts ou leurs attentes par rapport à l'évaluation de la politique.</p> <p>Mobilisez-les pour la planification, la collecte de données et leur interprétation.</p>
<p>Étape n° 3 : Évaluer les ressources et la faisabilité de l'évaluation</p>	<p>Évaluez les ressources disponibles pour planifier et réaliser une évaluation judicieuse et logique et en diffuser les résultats.</p> <p>Établissez la réceptivité à l'égard d'une évaluation à partir de quatre normes :</p> <ul style="list-style-type: none"> objectifs définis, approuvés et réalistes (politiques en place ou planifiées) besoins d'information bien définis (accord sur l'objet de l'évaluation) données d'évaluation faciles à obtenir utilisateurs prévus désireux et capables d'utiliser l'information recueillie durant l'évaluation.⁷⁴ <p>Si ces normes ne sont pas respectées, ce n'est peut-être pas le moment de faire une évaluation.</p>
<p>Étape n° 4 : Déterminez vos questions d'évaluation</p>	<p>Énumérez les questions générées durant l'Étape n° 1 du processus d'évaluation selon leur priorité et affinez-les, en utilisant les résultats de l'Étape n° 3. Organisez-les en trois catégories :</p> <p>1. Évaluation du contenu : peut se faire n'importe quand après la rédaction de la politique et peut servir à comparer des politiques.⁷²</p> <ul style="list-style-type: none"> Comment une politique en place a-t-elle été élaborée, dans quelles conditions ou quel contexte? Comment différentes politiques traitant le même problème se comparent-elles? A-t-on formulé les composantes nécessaires (buts, mise en œuvre et logique)? <p>2. Évaluation de la mise en œuvre : peut se faire n'importe quand une fois que la</p>

Étapes	Demande d'évaluation d'une politique
	<p>politique est adoptée.⁷²</p> <p>La politique a-t-elle été mise en œuvre comme prévu?</p> <p>Quels ont été les obstacles et les facteurs favorables à la mise en œuvre?</p> <p>La politique bénéficie-t-elle d'un soutien permanent?</p> <p>3. Évaluation de l'impact : peut se faire n'importe quand une fois que la politique est adoptée et appliquée.⁷²</p> <p>A-t-on obtenu les résultats attendus à court terme et à long terme?</p> <p>Y a-t-il des conséquences imprévues?</p>
<p>Étape n° 5 :</p> <p>Définir les méthodes et les procédures de mesure</p>	<p>En vous servant des résultats de l'Étape n° 4 du processus d'évaluation, établissez ce qui suit :</p> <p>qu'allez-vous mesurer (quels indicateurs) ?</p> <p>quand allez-vous collecter des données ?</p> <p>comment allez-vous les collecter (méthode qualitative, quantitative ou mixte) ?</p> <p>auprès de qui allez-vous les collecter (du personnel, de groupes particuliers ou d'échantillons de groupes visés) ?</p> <p>qui va les utiliser ?</p> <p>Utilisez les réponses à ces questions pour : mettre au point des procédures de recrutement, de collecte et d'analyse des données; et cerner les considérations d'ordre éthique et les prendre en compte.⁷³</p>
<p>Étape n° 6 :</p> <p>Élaborer un plan d'évaluation</p>	<p>Assurez-vous que le plan inclut l'objet et les méthodes d'évaluation, les procédures à suivre, une matrice de collecte de données (p. ex. questions d'évaluation, indicateurs, méthodes, source de données, calendrier, rôles et responsabilités, budget), et les considérations d'ordre éthique (p. ex. consentement éclairé, confidentialité et anonymat, réalités culturelles).</p> <p>Utilisez ce plan pour vous assurer que chacun sait ce qui doit se passer, comment et quand.</p>
<p>Étape n° 7 :</p> <p>Recueillir les données à</p>	<p>Mettez à l'essai la collecte de données ou les outils d'extraction.</p> <p>Formez adéquatement les collecteurs de données et résolvez tout problème pour vous assurer que les procédures sont suivies comme il faut.</p>
<p>Étape n° 8 :</p>	<p>Faites une synthèse de l'information recueillie à partir de toutes les sources de</p>

Étapes	Demande d'évaluation d'une politique
Traiter les données et analyser les résultats	données utilisées. Vérifiez la qualité des données, organisez-les et analysez- les.
Étape n° 9 : Interpréter les résultats et les diffuser	Travaillez avec les intéressés à l'interprétation des résultats. Développez une stratégie de communication pour faire connaître ceux-ci.
Étape n° 10 : Appliquer les conclusions de l'évaluation	Appliquez les enseignements retirés ou les recommandations émises. Envisagez d'évaluer l'évaluation (ce qu'on appelle métaévaluation ou évaluation du processus). Cela vous aidera à cerner ce qui a bien fonctionné et les aspects à améliorer lors d'une prochaine évaluation de politiques.

Communiquer les résultats de l'évaluation

Cette activité est centrée sur le renforcement des activités menées à l'Étape n° 9 : Interpréter les résultats de l'évaluation et les diffuser, et qui sont décrites dans le Tableau n° 6. Elle vise à souligner le besoin d'élaborer à dessein un plan concerté pour communiquer et diffuser les résultats de l'évaluation aux parties prenantes et autres publics intéressés. Il ne s'agit pas, pour cette activité, de se contenter d'écrire un rapport qui risque de ne pas être utilisé, mais de produire un rapport qui servira de fondement à la communication des résultats de l'évaluation des politiques. En suivant le plan établi, on peut ainsi souligner l'importance de la politique et obtenir du soutien, apporter les améliorations nécessaires et faire preuve de responsabilité. Cela peut renforcer le processus d'élaboration de la politique, permettre de traiter les problèmes qu'il pose ou que pose la politique en place. Ce travail peut aussi mener à la mise en œuvre d'une politique similaire ailleurs et renforcer les relations en vue de l'élaboration de nouvelles politiques.

Commencez par réfléchir aux questions suivantes : quels enseignements avez-vous retirés du processus d'élaboration de la politique et du processus d'évaluation ? Comment les intéressés pourraient-ils utiliser/utiliseront-ils les résultats de l'évaluation ? Sous quelle forme aiment-ils recevoir l'information ?

Utilisez les réponses à ces questions pour :

1. **Établir les buts et les objectifs du plan de communication et définir les publics/les intéressés visés par le plan de diffusion.**⁷⁵
2. **Choisir des modes de communication** (moyens de diffusion et de transmission de vos messages) en fonction des buts, des objectifs et des publics visés établis.⁷⁵ Par exemple :
 - rapports
 - notes de service et courriels
 - bulletins, infolettres et blogues
 - vidéos
 - représentations graphiques
 - notes d'information
 - ateliers ou webinaires
 - exposés présentés à des réunions⁷⁵

3. **Choisissez les canaux de communication à utiliser pour diffuser les messages**, par exemple :

- **médias de masse** : presse, radiodiffusion et télédiffusion.
- **médias sociaux** : Facebook, Twitter, Instagram, YouTube, blogues, sites Web.
- **par voie interpersonnelle** : réunion d'intéressés, rencontres individuelles.
- **par voie communautaire** : rassemblements publics.
- **par voie professionnelle** : conférences/colloques, articles, forums en ligne.⁷⁵

Une fois que ce travail sera fait, préparez un plan de communication pour diffuser le plan d'évaluation en y incluant les parties suivantes :

- les buts de la communication/du plan de diffusion
- les objectifs
- le public cible/les parties prenantes
- le mode de communication
- les canaux de communication
- l'échéancier d'élaboration
- la personne responsable de l'élaboration
- la révision du processus assorti d'échéanciers
- l'échéancier de diffusion
- la personne responsable de la diffusion et de la colonne réservée aux rapports périodiques^{38,57}

Une fois que votre plan sera prêt, mettez-le en œuvre, passez en revue le processus et révissez au besoin votre plan.

Utiliser les résultats de l'évaluation

Pour accroître la probabilité de voir les responsables politiques utiliser les résultats de l'évaluation :

- situez-en les résultats par rapport au contexte local et à l'objet initial de la politique;
- fournissez des exemples et des commentaires concrets;
- présentez des données statistiques en faisant appel à des visuels convaincants;
- communiquez l'information de manière brève et concise;
- mettez en évidence les analyses de coût-avantages.⁶⁹

Pour en apprendre davantage sur la façon de concevoir des messages utiles, consultez les ouvrages figurant dans la liste ci-après. Beaucoup de gens les utilisent, y compris parmi les professionnels de la santé publique.

- *Made to Stick : Why Some Ideas Survive and Others Die*⁷⁶
- *The Tipping Point : How Little Things can Make a Big Difference*⁷⁷
- *Nudge : Improving Decisions about Health, Wealth, and Happiness*⁷⁸
- *Getting to Maybe : How the World is Changed*⁷⁹

Considérations clés pour l'Étape n° 8

- Déterminez si vous évaluez la politique, son processus d'élaboration ou les deux. Indiquez clairement comment les résultats de chaque évaluation seront utilisés.
- Suivez les dix étapes préconisées par SPO pour mener une évaluation.⁷⁰
- Mobilisez les principaux intéressés dans l'élaboration du plan d'évaluation et son exécution.
- Situez les résultats de l'évaluation par rapport au contexte local et à l'objet initial de la politique.
- Choisissez vos modes et canaux de communication en fonction des besoins d'information du public et des sources privilégiées.
- Élaborez un plan de dissémination pour communiquer les résultats de l'évaluation aux intéressés et aux autres publics d'importance.

Conclusion

L'élaboration d'une politique est une opération complexe qui met en jeu tout un processus et un large éventail d'intéressés. Ensemble, ceux-ci travaillent à cerner le problème, à en recenser des solutions potentielles à partir de données probantes et ils se livrent à des activités de transfert des connaissances pour soutenir les résultats de la politique et influencer sur ces résultats.

C'est un processus qui peut paraître intimidant. En suivant les étapes décrites dans ce manuel, les professionnels de la santé publique découvriront des concepts et des stratégies utiles à l'appui d'un processus d'élaboration de politique gérable. Ils pourront ainsi apporter leur soutien à des interventions des pouvoirs publics fondées sur des données probantes, interventions qui, à leur tour, entraîneront de meilleurs résultats pour la santé.

« Le travail politique est un travail ardu qui requiert des efforts constants. Il s'agit souvent de changements et de succès modestes et graduels. Mais quand on les met tous bout à bout, l'impact positif qu'ils peuvent avoir sur la population dans son ensemble en vaut bien la peine. »^{54 (p. 3)}

Bibliographie

1. Organisation mondiale de la santé (OMS). *La Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé : vers une nouvelle santé publique*, adoptée lors de la première conférence internationale pour la promotion de la santé (du 17 au 21 novembre 1986) [Internet]. Genève : Organisation mondiale de la santé; 1986 [Cité le 9 novembre 2017]. Accessible à : <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/health-promotion/population-health/ottawa-charter-health-promotion-international-conference-on-health-promotion/chartre.pdf>
2. Fafard P. Données probantes et politiques publiques favorables à la santé : pistes fournies par les sciences de la santé et la science politique [Internet]. Montréal, QC : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé; 2008 [cité le 8 octobre 2015]. Accessible à : <http://www.ncchpp.ca/docs/FafardEvidence08June.pdf>
3. Walt G, Shiffman J, Schneider H, Murray SF, Brugha R. “Doing” health policy analysis: methodological and conceptual reflections and challenges. *Health Policy Plan*. 2008; 23(5) :308-17. Accessible à : <https://academic.oup.com/heapol/article/23/5/308/617219>
4. Agence de la santé publique du Canada. *Compétences essentielles en santé publique au Canada*. Ottawa, ON : Sa Majesté la Reine du Chef du Canada; 2007. Accessible à : <http://www.phac-aspc.gc.ca/php-ppsp/ccph-cesp/pdfs/cc-manual-fra090407.pdf>
5. Promotion de la santé Canada. *Compétences pancanadiennes des promoteurs de la santé* [Internet]. Ottawa, ON : Sa Majesté la Reine du Chef du Canada; 2015 [cité le 9 novembre 2017]. Accessible à : <https://www.healthpromotioncanada.ca/wp-content/uploads/2016/07/2015-HPComp-Statements2-new-logo.pdf>
6. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Bergeron K. *Pleins feux sur : La pertinence du modèle heuristique des étapes pour l'élaboration de politiques publiques saines*. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2016. Accessible à : http://www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/Focus_On_Stages_Model_and_Policies_FR.pdf
7. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Bray E, Bergeron K, Meserve A. *Pleins feux sur : La mesure du processus d'élaboration des politiques*. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2017. Accessible à : http://www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/Focus_On_PolicyMaking_Measurement_FR.pdf
8. Bodkin A. *Paving the way : a peer sharing session on defining the policy problem*. 2016 Apr 21 [cité le 8 janvier 2018]. In: *HC Link blog* [Internet]. Toronto, ON; HC Link; 2011. Accessible à : www.hclinkontario.ca/blog/entry/paving-the-way-a-peer-sharing-session-on-defining-the-policy-problem.html

9. Bodkin A. Paving the way : an online discussion on defining the policy problem 2016 Mar 24 [cité le 8 janvier 2018]. In: HC Link blog [Internet]. Toronto, ON; HC Link; 2011. Accessible à : www.hclinkontario.ca/blog/entry/paving-the-way-an-online-discussion-on-defining-the-policy-problem.html
10. Healthy Public Policy Community of Practice. Supporting internal capacity to advance healthy public policies: terms of references. Toronto, ON: Healthy Public Policy Community of Practice; 2016.
11. Milio N. Glossary : healthy public policy. J Epidemiol Community Health. 2001; 55(9) :622-3. Accessible à : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1731988/pdf/v055p00622.pdf>
12. Gostin L. Legal foundations of public health law and its role in meeting future challenges. Public Health. 2006; 120(Suppl 1):8-14.
13. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Cours de base sur la promotion de la santé – module 6 : théories du changement de comportement lié à la santé au niveau des politiques publiques et de la société [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l’Ontario; 2016 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <https://www.publichealthontario.ca/en/LearningAndDevelopment/OnlineLearning/HealthPromotion/Pages/HP-Foundations.aspx>
14. OMS; Gouvernement d’Australie-Méridionale. Déclaration d’Adélaïde sur l’intégration de la santé dans toutes les politiques : vers une gouvernance partagée en faveur de la santé et du bien-être. Genève : Organisation mondiale de la santé; 2010. Accessible à : http://www.who.int/social_determinants/french_adelaide_statement_for_web.pdf
15. OMS. *Health in all policies training manual*. Genève : Organisation mondiale de la santé; 2015. Accessible à : www.who.int/social_determinants/publications/health-policies-manual/en (en anglais)
[Résumé en français à http://www.who.int/social_determinants/publications/health-policies-manual/key-messages-fr.pdf
16. OMS. *Advocacy strategies for health and development : development communication in action* [Internet]. Genève : Organisation mondiale de la santé; 1992 [28 février 2016]. Accessible à : http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/70051/1/HED_92.4_eng.pdf (en anglais seulement)
17. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Cours de base sur la promotion de la santé [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l’Ontario; 2016 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : www.publichealthontario.ca/en/LearningAndDevelopment/OnlineLearning/HealthPromotion/Pages/HP-Foundations.aspx
18. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Cours de base sur la promotion de la santé – module 9 - Stratégies de promotion de la santé : Troisième partie [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l’Ontario; 2016 [cité le 8 janvier 2018].

Accessible à :

www.publichealthontario.ca/en/LearningAndDevelopment/OnlineLearning/HealthPromotion/Pages/HP-Foundations.aspx

19. Kernoghan A, Lambraki I, Pieters K, Garcia JM. Smoke-free housing: a review of the evidence [Internet]. Toronto, ON: Program Training and Consultation Centre; Propel Centre for Population Health Impact, University of Waterloo; 2014 [cité le 8 janvier 2018] Accessible à : <https://www.ptcc-cfc.on.ca/common/pages/UserFile.aspx?fileId=312605>
20. Ontario. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Guide de travail pour l'évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé (EIES) [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2012 [cité le 13 janvier 2017]. Accessible à : <http://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/EIES/docs/workbook.pdf>
21. Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. Glossaire. [Internet]. Antigonish (N.-É.), Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé; 2014 [cité le 13 janvier 2017]. Accessible à : http://nccdh.ca/images/uploads/Glossary_FR_Feb_26.pdf
22. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Lu D, Tyler I. Pleins feux sur les populations prioritaires (en anglais). Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2015. Accessible à : www.publichealthontario.ca/en/eRepository/Focus_On_Priority_Populations.pdf
23. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Cours d'évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2017 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : www.publichealthontario.ca/en/LearningAndDevelopment/OnlineLearning/HealthPromotion/EIES/Pages/default.aspx
24. Tamarack Institute. Tool: wheel of engagement [Internet]. Toronto, ON; 2017 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <https://cdn2.hubspot.net/hubfs/316071/Resources/Tools/Stakeholder%20Engagement%20Wheel%20Tool%20May%202017.pdf>
25. HC Link. Terms of reference builder [Internet]. Toronto, ON : HC Link; 2014 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : http://www.hclinkontario.ca/images/HCLink_ToRBuilder_08DE14.pdf
26. Hodgson K. Governing for partnership success [Internet]. Toronto, ON: HC Link; 2010 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : http://www.hclinkontario.ca/images/partnership_success.pdf
27. Morrison V. Les problèmes vicieux et les politiques publiques. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé, 2013. Accessible à : http://www.ccnpps.ca/docs/ProblVicieux_FicheInfo_CCNPPS.pdf

28. University of Kansas. Community tool box - chapter 32: section 5: reframing the issue [Internet]. Lawrence, KS; Center for Community Health and Development, University of Kansas : 2017 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <http://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/advocacy/encouragement-education/reframe-the-debate/main>
29. Conklin J. Dialogue mapping: building shared understanding of wicked problems. Chichester, West Sussex, UK: John Wiley & Sons; 2006.
30. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario); Meserve A, Bergeron K. Pleins feux sur : Les six étapes stratégiques d'une évaluation situationnelle [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2015 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : https://www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/FocusOn-Situational_Assessment_2015_FR.pdf
31. Centre de collaboration nationale des méthodes et outils. Modèle de prise de décision en santé publique fondée sur les preuves [Internet]. Hamilton, ON; Centre de collaboration nationale des méthodes et outils : 2012 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <http://www.nccmt.ca/uploads/media/media/0001/01/82e18ecc37d826099dbb9d85c567e863ed8849d2.pdf>
32. Brownson RC, Chiqui JF, Stamatakis KA. Understanding evidence-based public health policy. Am J Public Health. 2009; 99(9):1576-83. Accessible à : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2724448/>
33. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Planification des programmes de promotion de la santé : Manuel d'introduction. 4^e éd. Toronto, ON : Imprimeur de la reine pour l'Ontario; 2015. Accessible à : https://www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/Planning_health_promotion_programs_workbook_FR_2015.pdf
34. Patton MQ. Qualitative research & evaluation methods. 3rd ed. Thousand Oaks, CA: Sage; 2002.
35. St. Michael's Centre for Research on Inner City Health. CRICH knowledge translation toolkit: is this evidence useful to me? Assessing the applicability and transferability of evidence [Internet]. Toronto, ON: St. Michael's Centre for Research on Inner City Health; 2016 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <http://stmichaelshospitalresearch.ca/wp-content/uploads/2016/12/useful-evidence.pdf>
36. Dole S. How to write a briefing note [Internet]. Victoria, BC: University of Victoria; 2013 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <http://web.uvic.ca/~sdoyle/E302/Notes/WritingBriefingNotes.html>
37. Doyle S. Preparing effective briefing notes [Internet]. Toronto, ON: HC Link; 2013 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : http://www.hclinkontario.ca/images/Effective_Briefing_Notes_June_20_summary.pdf

38. University of Kansas. Community tool box-chapter 6: section 1: developing a plan for communication [Internet]. Lawrence, KS: University of Kansas; 2017 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <http://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/participation/promoting-interest/communication-plan/main>
39. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario); Bergeron K. Guide d'introduction sur l'élaboration de règlements municipaux relatifs à la santé publique. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2014. Accessible à : http://www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/Bylaw_Primer_2014_FR.pdf
40. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario); Giesbrecht N, Wettlaufer A. Guide d'introduction aux politiques municipales en matière d'alcool et à la santé publique, Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2016. Accessible à : http://www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/MAPs_Primer_fr.pdf
41. Physical Activity Resource Centre (PARC); Costas-Bradstreet C. A toolkit for developing and influencing physical activity policy [Internet]. Toronto, ON: OPHEA; 2017 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : http://parc.ophea.net/sites/parc-dev.ophea.net/files/pdfs/Resources/PARC_TlktAODA_31MR17.pdf
42. Morrison V, Gagnon F, Morestin F, Keeling M. Mots clés des politiques du domaine des politiques publiques favorables à la santé [Internet]. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé; 2014 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : http://www.ccnpps.ca/docs/Keywords_FR_Gabarit.pdf
43. Brambila-Macias J, Shankar B, Capacci S, Mazzocchi M, Perez-Cueto FJ, Verbeke W, et al. Policy interventions to promote healthy eating: a review of what works, what does not and what is promising. Food Nutr Bull. 2011; 32(4):365-75.
44. Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Formation continue en ligne - Un cadre d'analyse de politique publique [Internet]. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé; 2017 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : http://www.ccnpps.ca/641/formations-en-ligne.ccnpps?id_article=1629
45. Morestin F. Un cadre d'analyse de politique publique : guide pratique. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé; 2012. Accessible à : http://www.ccnpps.ca/docs/Guide_cadre_d'analyse_politiques_Fr.pdf
46. Gauvin FP. Développer une stratégie de participation citoyenne en évaluation d'impact sur la santé : guide pratique [Internet]. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé; 2013 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : http://www.ccnpps.ca/docs/EIS_ParticipationCitoyenne_GuideFR.pdf

47. Gauvin FP, le CCNPPS. Évaluer les processus délibératifs. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé; 2011. Accessible à : http://www.ccnpps.ca/docs/DeliberatifsFS3_evaluation_FR.pdf
48. Kane Trochim M, Trochim WMK. Concept mapping for planning and evaluation. Thousand Oaks, CA: Sage; 2007.
49. Varvasovszky Z, Brugha R. A stakeholder analysis. Health Policy Plan. 2000; 15(3):338-45.
50. Ontario Chronic Disease Prevention Alliance. Toolkit to healthier communities: influencing healthy public policies [Internet]. Toronto, ON: Ontario Chronic Disease Prevention Alliance; 2011 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : http://www.ocdpa.on.ca/sites/default/files/publications/OCDPAHCToolkit_Final_ENG.pdf
51. Bergeron K. Beyond policy development to government policy uptake [Internet]. Toronto, ON: Heart Health Resource Centre; 2008 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : http://opha.on.ca/OPHA/media/Resources/Resource%20Documents/@agance_policy_winter08.pdf?ext=.pdf
52. University of Alberta. Questionnaire de préparation au changement de politique [Internet]. Edmonton, AB; 2014 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <http://policyreadinesstool.com/loutil/aperçu/>
53. Lewin K. Defining the “field at a given time”. Psychol Rev. 1943; 50(3):292-310.
54. Nykiforuk CIJ, Nieuwendyk LM, Raine KD, Reed S, Kyle K. Outil de préparation en matière de politique : Comprendre le niveau de préparation pour les changements de politiques et stratégies pour passer à l’action [Internet]. Edmonton, AB: School of Public Health, University of Alberta; 2014 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <http://policyreadinesstool.com/wp-content/uploads/2015/06/PolicyReadinessTool-French-28Apr15.pdf>
55. Mind Tools Ltd. Force field analysis: analyze the pressure for and against change [Internet]. London, UK: Mind Tools Ltd; 2015 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : https://www.mindtools.com/pages/article/newTED_06.htm
56. Mind Tools Ltd. Force field analysis worksheet [Internet]. London, UK: Mid Tools Ltd; 2015 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : https://www.mindtools.com/pages/article/newTED_06.htm
57. University of Kansas. Community tool box-chapter 8: section 5: developing an action plan [Internet]. Lawrence, KS: University of Kansas; 2017 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <http://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/structure/strategic-planning/develop-action-plans/main>
58. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario); Abdi S, Mensah G. Pleins feux sur : Modèle logique – Un outil de planification et d’évaluation. Toronto,

ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2016. Accessible à :

https://www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/Focus_On_Logic_Models_2016_FR.pdf

59. University of Kansas. Community tool box- chapter 8: developing successful strategies, planning to win [Internet]. Lawrence, KS: University of Kansas; 2017 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <http://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/structure/strategic-planning/develop-strategies/main>
60. University of Alberta. General strategies for encouraging policy change [Internet]. Edmonton, AB: University of Alberta; 2015 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <http://policyreadinesstool.com/wp-content/uploads/2015/07/PRT-General-Strategies-FINAL-24Mar15.pdf>
61. Olsen E. Strategic implementation [Internet]. Reno, NV: OnStrategy; 2018 [cité le 2018 Jan 29]. Accessible à : <https://onstrategyhq.com/resources/strategic-implementation/>
62. MacLean MV, Tomlinson JR. A user's guide to municipal by-laws. 2nd ed. Markham, ON: LexisNexis Canada Inc.; 2008.
63. Kinzie P. Policy development in the real world [Internet]. Toronto, ON: Heart Health Resource Centre; 2008 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : http://hclinkontario.ca/images/Uploaded_files/2011/atheart_PolicyDevRealWorld.pdf
64. Play Safe Initiative. Play safe resources: developing a concussion policy [Internet]. Toronto, ON: Play Safe Initiative; 2014 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : http://www.playsafeinitiative.ca/uploads/3/0/6/4/3064403/play_safe_concussion_policy_guide_1014.pdf
65. United Nations Children's Fund (UNICEF). Advocacy toolkit: a guide to influencing decisions that improve children's lives [Internet]. New York, NY: United Nations Children's Fund; 2010 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : https://www.unicef.org/evaluation/files/Advocacy_Toolkit.pdf
66. Moor M, Yeatman H, Pollard C. Evaluating success in public health advocacy strategies. Vietnam Journal of Public Health. 2013; 1(1):66-75.
67. University of California. How the policy will be communicated [Internet]. Riverside, CA: University of California; 2013 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <https://tobaccofree.ucr.edu/communication.html>
68. Canadian Auto Association. Heads Up!: about the campaign [Internet]. Toronto, ON: Canadian Auto Association; 2017 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : www.connectwithcaa.com/Home/OM/Advocacy/HeadsUpOntario/Contact-Us.aspx
69. Centers for Disease Control and Prevention, Office of the Associate Director for Policy. Policy evaluation in public health: CDC's office on smoking and health surveillance and evaluation [Internet]. Atlanta, GA: Centers for Disease Control and Prevention; 2015 [cité le 8 janvier 2018].

Accessible à :

http://www.tacenters.emory.edu/documents/netconference_docs/SE2015/012915Policy-Evaluation_final.pdf

70. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario); Snelling S, Meserve A. Évaluation des programmes de promotion de la santé : manuel d'introduction. Toronto, ON : Queen's Printer for Ontario; 2016. Accessible à : http://www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/Evaluating_health_promotion_programs_work_book_2016_FR.pdf
71. Meserve A, Bergeron K. Ever wondered whether a policy made a difference? Conduct an evaluation to find out [Internet]. Toronto, ON: Ontario Health Promotion E-Bulletin; 2015 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <http://www.ohpe.ca/node/16737>
72. National Center for Injury Prevention and Control. Step by step - evaluating violence and injury prevention policies. Brief 1: Overview of policy evaluation [Internet]. Atlanta, GA: Centers for Disease Control and Protection; 2013 [cité le 2014 Dec 3]. Accessible à : <http://www.cdc.gov/injury/pdfs/policy/Brief%201-a.pdf>
73. Bergeron K, Tsamis C, Meserve A. Ethics and evidence generation: steps to guide public health evaluations and promote ethical reflection throughout the lifecycle of an evaluation [Internet]. Toronto, ON: Ontario Health Promotion E-Bulletin; 2016 [cité le 8 janvier 2018]. Accessible à : <http://www.ohpe.ca/node/17891>
74. Wholey JS. Evaluability assessment. In: Rutman L, editor. Evaluation research methods: a basic guide. Beverly Hills, CA: Sage Publications; 1977. p. 41-56.
75. Patton MQ. Utilization-focused evaluation. 4th ed. Thousand Oaks, CA: Sage Publications; 2008.
76. Heath C, Heath D. Made to stick: why some ideas survive and others die. New York, NY; Random House; 2007.
77. Gladwell M. The tipping point: how little things can make a big difference. New York, NY: Little, Brown and Company; 2002.
78. Thaler RH, Sunstein CR. Nudge: improving decisions about health, wealth and happiness. Toronto, ON; Penguin Group; 2009.
79. Westley F, Zimmerman B, Quinn Patton M. Getting to maybe: how the world is changed. Toronto, ON; Random House Canada; 2006.

Feuilles de travail



Remarque : Toutes les feuilles de travail ont trait à la phase de planification et sont numérotées en fonction de l'étape à laquelle elles se rapportent.

Feuille de travail 1.0 – Cerner le problème sous divers angles

Points de vue à envisager	Quel est le problème à résoudre ?	Comment le problème a-t-il été cerné? (p. ex. sous l'angle de la responsabilité individuelle, collective, organisationnelle?)	Qui en sont les plus affectés ? (p. ex. y a-t-il des groupes vulnérables ou marginalisés par le problème?)
Celui de votre organisation			
Celui des divers paliers de gouvernement (p. ex. municipal, régional, provincial/territorial ou fédéral, provincial /territorial)			
Celui d'établissements publics, privés et à but non lucratif (p. ex. garderies, écoles, employeurs, services communautaires ou établissements confessionnels)			
Celui de membres de la collectivité (p. ex. éprouvant le problème, le grand public)			
Autres points de vue (p. ex. groupe d'intérêts spéciaux, organes non structurés, associations professionnelles)			

Feuille de travail 1.1 – Plan de collecte de données

Questions d'évaluation de la situation	Sources de données possibles	Échéancier	Rôle et responsabilités	Méthode d'analyse des données
Quels sont les facteurs ayant une incidence sur le problème dans la collectivité (p. ex. attitudes, valeurs, croyances, perceptions et facteurs sociaux, économiques, environnementaux ou politiques, différences culturelles ou priorités conflictuelles)?				
Le problème s'inscrit-il à l'ordre du jour public? À l'échelle locale? provinciale? fédérale?				
Quel est le coût du problème (p. ex. social, humain, financier)?				
Quel est le coût de l'inaction face au problème?				
Quelles sont les actions possibles pour résoudre le problème (p. ex. sensibilisation, éducation, développement des compétences, soutien environnemental, politique)? Par qui?				
Y a-t-il des groupes qui risquent de faire l'objet d'iniquités liées à certaines actions?				
Ces actions s'attaquent-elles aux déterminants (causes premières)? Si oui, comment?				

Feuille de travail 3.0 – Déterminer qui sont les décideurs et les personnes d’influence

Qui sont les principaux décideurs ?

Poste	Nom de la personne occupant le poste	Énumérez les principales caractéristiques Que savez-vous de cette personne ?

Qui sont les principales personnes d’influence ?

Poste	Nom de la personne occupant le poste	Énumérez les principales caractéristiques Que savez-vous de cette personne ?

Feuille de travail 3.1 – Décideurs et personnes d’influence à mobiliser en priorité

Qui sont les cinq décideurs principaux ?

Énumérez les cinq décideurs les plus influents	Énumérez les cinq décideurs les plus abordables	Énumérez les cinq décideurs les plus accessibles
1.	1.	1.
2.	2.	2.
3.	3.	3.
4.	4.	4.
5.	5.	5.

Après avoir passé en revue le tableau, indiquez quels sont les cinq principaux décideurs :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

Qui sont les cinq personnes d'influence principales ?

Énumérez les cinq personnes d'influence les plus puissantes	Énumérez les cinq personnes d'influence les plus abordables	Énumérez les cinq personnes d'influence les plus accessibles
1.	1.	1.
2.	2.	2.
3.	3.	3.
4.	4.	4.
5.	5.	5.

Après avoir passé en revue le tableau, indiquez qui sont les cinq personnes d'influence principales.

1.

2.

3.

4.

5.

Glossaire

Plan d'action : document présentant les activités requises pour créer une dynamique et obtenir du soutien pour la politique, surtout durant la phase de mise en œuvre du processus d'élaboration de la politique en question. On y décrit précisément les activités de base et les différentes tâches à réaliser, les ressources, et les échéanciers à respecter pour mener à bien les stratégies présentées selon un modèle logique.³³ On y précise les changements qui auront lieu, qui fera quoi et d'ici quelle date.⁵⁷ On l'utilise pour documenter la phase de mise en œuvre du processus d'élaboration de politiques. Il s'agit d'un document évolutif qui a besoin d'être passé en revue et ajusté tout au long du processus.⁶⁰

Promotion de l'idée : actions pouvant influencer sur le développement de politiques publiques favorables à la santé.¹

Stratégies de promotion : diffusion de recommandations fondées sur des données probantes, sensibilisation au problème et démonstration que la politique constitue une solution, renforcement des partenariats et de la mobilisation sociale.⁶⁵

Note d'information : format de communication destiné à informer rapidement et efficacement les intéressés au sujet d'une question précise en distillant des renseignements complexes pour les présenter sous la forme d'un bref document bien structuré (au maximum deux pages).

Canaux de communication : moyen par lequel l'information est distribuée (p. ex. médias de masse, médias sociaux, communication personnelle, communication professionnelle).⁷⁵

Modes de communication : moyens utilisés pour diffuser et transmettre l'information (p. ex. rapports écrits, brève communication telle que courriels, notes de service, vidéos, représentations graphiques).⁷⁵

Plan de communication : document précisant les moyens choisis pour diffuser l'information et les messages clés.

Plan de communication des résultats d'une évaluation : plan d'action particulier pour diffuser les résultats d'une évaluation de politique. Présenté sous forme de tableau, il fournit l'information suivante : les publics visés, les canaux de communication, le format de communication, l'échéancier de développement, la personne responsable de ce dernier, le processus de révision assorti d'échéanciers, le calendrier de diffusion, la personne responsable de la diffusion et les rapports périodiques.³⁸

Schématisation du dialogue : processus utilisé pour parvenir à une compréhension commune du problème et à la volonté d'obtenir un résultat collectif.²⁹ On y exploite les données probantes disponibles pour mieux décrire le problème. On commence par une question portant sur le problème à l'étude et on explore systématiquement toutes les réponses possibles, sans jugement, afin de se faire une représentation graphique des idées (« dialogue map »).²⁹

Décideurs : ceux qui ont le pouvoir de mettre en œuvre la politique ou les individus qui décident d'une marche à suivre.

Processus délibératif : processus intentionnel qui « permet à un groupe d'acteurs de recevoir et d'échanger de l'information, de faire l'examen critique d'un enjeu et d'en venir à une entente qui guidera la prise de décision »;^{47 (p.1)} peut s'utiliser au moment de la schématisation du dialogue.⁴⁷

Fondé sur des données probantes : s'appuyant sur les meilleures données possible pour guider les décisions.

Tableau de données probantes : tableau utilisé durant la collecte de données pour uniformiser la façon dont les preuves recueillies sont documentées. Il contribue à maximiser la capacité d'utilisation des résultats, surtout lorsque différentes personnes recueillent et analysent l'information.³⁴

Phase d'évaluation : phase finale du processus d'élaboration de politiques. Elle met en jeu la conception de l'évaluation de la politique et la gestion des activités qu'elle comporte (Étape n° 8).

Analyse des rapports de force : outil servant à comprendre l'éventail de facteurs (catalyseurs du changement ou qui s'y opposent) pouvant influencer sur la réussite de l'option de politique à l'étude.⁵⁵

Évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé (EIES) : outil servant à cerner et à supprimer les effets involontaires que peuvent avoir une politique, un programme ou une initiative sur des groupes vulnérables ou marginalisés en matière de santé.²⁰

Iniquités en matière de santé : différences sur le plan de la santé qui sont considérées comme inutiles, évitables et injustes.²⁰

Santé dans toutes les politiques (La): approche intersectorielle des politiques publiques permettant de coordonner les efforts pour instaurer des collectivités en santé en prenant en considération les effets sur la santé de décisions prises par des personnes extérieures au secteur de la santé.¹⁴

Politiques publiques favorables à la santé : type particulier de politiques élaborées pour créer des milieux physiques et sociaux favorables à la santé, améliorer la situation économique et environnementale d'une collectivité, s'attaquer aux iniquités en matière de santé et réduire les environnements dangereux pour la santé.^{11,12}

Phase de mise en œuvre : seconde phase du processus d'élaboration de politiques, durant lequel on concrétise les décisions prises durant la phase de planification. Elle comprend deux étapes : mettre en œuvre le plan d'action (Étape n° 6) et favoriser l'adoption et la mise en application de la politique (Étape n° 7).

Personne d'influence : toute personne qui peut amener des décideurs à un changement de politique. Un décideur peut aussi être une personne d'influence (p. ex. membres de la collectivité, personnes travaillant dans le secteur privé, le secteur à but non lucratif et les organismes de bienfaisance).

Modèle logique : sert à orienter le développement d'un plan d'action (Étape n° 5 du processus d'élaboration de politiques de SPO). Fournit une représentation visuelle de la relation entre : 1) les buts (état final visé par la politique); 2) les objectifs (bref énoncé précisant l'impact visé ou les effets attendus de la politique); 3) la politique (à adopter); et 4) les stratégies (approches générales étant à atteindre les buts et objectifs de la politique en question).⁵⁸

Groupes marginalisés : groupes ou communauté qui vivent des expériences de discrimination ou d'exclusion en raison de rapports de force inégaux dans les sphères économique, politique, sociale et culturelle.²²

Phase de planification : première phase du processus d'élaboration de politiques, qui inclut la planification du type de politique qui résoudra le problème éprouvé par une collectivité. Elle comprend cinq étapes : Étape n° 1 – Cerner le problème, le décrire et l'analyser; Étape n° 2 – Déterminer les options de politique possibles et les analyser; Étape n° 3 – Déterminer qui sont les décideurs et les personnes d'influence et comprendre leur point de vue; Étape n° 4 – Évaluer l'état de préparation à l'élaboration de politiques; et Étape n° 5 – Concevoir un plan d'action.

Politique : mesure qui amène des décideurs à établir des priorités et affecter des ressources; document écrit présentant la raison d'être d'une action et l'information à l'appui de celle-ci.¹¹

Adoption d'une politique : a lieu avant sa mise en œuvre; c'est à ce moment du processus d'élaboration de politiques que les décideurs rendent leur soutien à l'égard de la politique en question opérationnel, ce qui est rendu possible grâce aux activités du plan d'action (Étape n° 5 et 6). Elle implique de comprendre le processus utilisé pour mettre en œuvre les politiques, faire connaître l'information, apporter du soutien aux décideurs pour la rédaction de la politique. C'est aussi l'occasion de mener une EIES de celle-ci. Les professionnels de la santé et le groupe de travail peuvent avoir besoin d'informer les décideurs et les aider à percevoir la nécessité du changement.

Évaluation d'une politique : processus dans lequel on applique les principes et méthodes d'évaluation pour étudier le contenu, la mise en œuvre ou l'impact d'une politique afin d'en cerner le bien-fondé, la valeur et l'utilité.^{71,72}

Buts d'une politique : énoncés globaux décrivant les résultats généraux d'une politique.³³

Mise en application d'une politique : ce qui a lieu entre le moment où la politique est instaurée et celui où l'on perçoit ses effets. Elle met en jeu l'activation officielle du texte de la politique par les décideurs, et sa communication à ceux affectés par la politique et à ceux qui la mettront en vigueur. Comme c'est le cas de l'adoption de la politique, les professionnels de la santé et le groupe de travail peuvent avoir besoin d'informer les décideurs et de leur apporter du soutien.

Processus d'élaboration de politique : met en jeu un ensemble d'intéressés qui collaborent pour définir le problème à résoudre, utilisent des données probantes pour y trouver des solutions potentielles et entreprennent des activités d'échange et de transfert de connaissances en vue de renforcer les effets attendus de la politique et d'influer sur ces effets.²

Objectifs d'une politique : énoncés précis décrivant l'effet d'une politique – ce qui soit se produire, pour qui et comment.³³

Option de politique/intervention : solution réaliste à un problème pouvant être résolu par la création d'une politique.

Tableau des options de politique possibles : tableau dans lequel est consignée l'information recueillie sur les options de politique envisageables; comme en-tête de colonnes possibles, mentionnons les méthodes de repérage, les sources, les options de politique, le type de politique et des notes.

Outil de mesure du niveau de préparation en matière de politique : basé sur la théorie de la diffusion de l'innovation de Rogers, cet outil évalue la réceptivité de collectivités, d'organisations et de décideurs municipaux à appuyer le changement de politique.⁵⁴ Les résultats obtenus peuvent servir à encourager l'adoption et la mise en œuvre de politiques publiques favorables à la santé.

Adhésion à la politique : processus amenant les décideurs à inscrire des recommandations politiques à leur programme en vue de leur adoption, de leur approbation et de leur mise en œuvre.⁵¹

Énoncé de problème : sommaire de l'impact et des causes profondes du problème (selon un certain point de vue) et les actions possibles pour le résoudre.

Évaluation situationnelle : « processus systématique visant à recueillir des données, les analyser, en faire la synthèse et les communiquer de sorte à guider des décisions de planification. »³⁰ Elle fait appel à l'utilisation des meilleures données probantes disponibles, notamment sur le contexte local, les préférences et les actions politiques et celles la collectivité, les ressources en santé publique et les recherches scientifiques en vue de les intégrer au processus décisionnel.³¹ Elle a pour but de répondre à deux questions : 1) qu'est-ce qui contribue au problème? et 2) quelles actions permettraient de le résoudre?³⁰

Modèle heuristique des étapes : méthode utile pour traiter un ensemble complexe d'étapes en les simplifiant en segments gérables comme la mise à l'agenda, la formulation, la mise en œuvre et l'examen de la politique.⁶

Partie prenante/intéressé : individu ou organisation qui s'intéresse à un problème ou s'en préoccupe, ou qui s'intéresse à sa solution et qui peut affecter positivement ou négativement le processus d'élaboration de politique.

Étude des parties prenantes : démarche pour recueillir des renseignements de sources de données primaires et secondaires concernant des décideurs et des personnes d'influence.⁴⁹ C'est un moyen de comprendre leur comportement, leurs intentions, leurs attitudes et leurs convictions. Les sources primaires peuvent être des entretiens, des sondages et des groupes de discussions.⁴⁹ Les sources secondaires peuvent être des documents tels que des comptes rendus de réunion, des rapports, des énoncés de politique, des articles ou des billets publiés dans les médias sociaux.⁴⁹

Stratégies : approches générales aidant à atteindre les buts et les objectifs d'une politique.⁵⁸ Quatre stratégies sont envisagées à l'Étape n° 5 : Concevoir un plan d'action (se reporter au modèle logique).

1. Recherche et enquête sur les politiques (p. ex. recueillir des données sur l'opinion publique, démontrer les avantages que présenterait la politique).
2. Établissement de relations et éducation des décideurs (p. ex. établir des contacts et faire appel à la participation, préparer des feuillets d'information, offrir des séances éducatives, fournir des commentaires constructifs).
3. Établissement de relations et éducation des personnes d'influence.
4. Mobilisation du public (p. ex. messages dans les médias sociaux, parrainage de réunions publiques, offre de séances d'éducation).⁵⁹

Groupes vulnérables : groupes et collectivités présentant un risque plus élevé de santé précaire que l'ensemble de la population du fait 1) d'obstacles les empêchant d'accéder aux ressources sociales, économiques, politiques et environnementales, et 2) des contraintes auxquelles ils sont soumis du fait de la maladie ou d'un handicap.²²

Santé publique Ontario

480, avenue University, bureau 300

Toronto (Ontario)

M5G 1V2

647 260-7100

communications@oahpp.ca

www.santepubliqueontario.ca

